



HAL
open science

**Au-delà de la représentation, nouveau regard sur
l'Observatoire Photographique du Paysage : 30 ans
d'archives photographiques au service des mutations
paysagères des Parcs Naturels Régionaux**

Ève Jeannerot

► **To cite this version:**

Ève Jeannerot. Au-delà de la représentation, nouveau regard sur l'Observatoire Photographique du Paysage : 30 ans d'archives photographiques au service des mutations paysagères des Parcs Naturels Régionaux. Architecture, aménagement de l'espace. 2023. dumas-04117375

HAL Id: dumas-04117375

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04117375>

Submitted on 23 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AU- DELÀ DE LA REPRÉSENTATION : NOUVEAU REGARD SUR L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DU PAYSAGE

30 ans d'archives photographiques au service des mutations paysagères des Parcs Naturels Régionaux



Eve JEANNEROT

Au delà de la représentation : nouveau regard sur l'Observatoire Photographique du Paysage
30 ans d'archives photographiques au service des mutations paysagères
des Parcs Naturels Régionaux

Eve JEANNEROT
Date de soutenance orale : 27 janvier 2023

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

image de couverture : Observatoire photographie des Vosges du Nord : photo 1 :Thierry Girard. Site 9 Obersteinbach, 1997
©Thierry Girard. photo 2 : Thierry Girard. Site 9 Obersteinbach, 2016 ©Thierry Girard

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

« Le regard qui dure de la photographie, c'est toute l'histoire amenée à la grandeur de son propre mystère. »

Roland Barthes, *La Chambre claire*, 1980

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Remerciement

Je tiens d'abord à remercier mes tuteurs de mémoire, Emmanuelle Heaulmé et Philippe Wolosyn, pour leurs conseils et leur pédagogie qui m'ont permis de mener à bien ce travail. Je voudrais également remercier toute l'équipe pédagogique pour l'encadrement et leurs nombreux conseils.

Merci infiniment à l'ensemble des personnes interviewées de m'avoir accordé leur temps et leur confiance. Leurs précieux témoignages et nos discussions ont porté ce mémoire.

Enfin je tiens à remercier mes proches, pour leur soutien et leurs conseils essentiels.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DOCUMENT SOUMIS À LA PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ

SOMMAIRE

INTRODUCTION

p. 8

I - QUAND LA PHOTOGRAPHIE S'ATTACHE AUX PAYSAGES p. 13

A – État de l'art référentiel de l'émergence d'un mouvement photographique du paysage p. 14

1. Une reconnaissance de la photographie pour une légitimation des politiques du paysage p. 14

2. La Mission photographique de la DATAR ; renouvellement des représentations vers une quête d'identité du territoire p. 22

B – Qu'est ce que l'Observatoire Photographique du Paysage p. 27

1. Mise en place, démarche et objectifs p. 27

2. L'Observatoire photographique du paysage à la rencontre du réseau des Parcs Naturels Régionaux p. 32

II - QUELLES REPRÉSENTATIONS DANS LES OPP POUR QUELLES CONNAISSANCES SUR LES PAYSAGES ? p. 41

A – Regard sur la méthode par l'analyse des démarches de L'OPP du Livradois Forez et de L'OPP des Vosges du Nord p. 42

1. L'OPP du Livradois Forez, une représentation singulière du « paysage temps » p. 42

2. L'OPP des Vosges du Nord, un levier d'actions pour le parc p. 50

B – Discussions autour des potentialités de l'Observatoire Photographique des Paysages p. 60

1. Les possibilités ; un outil transversale pour parler de paysage p. 60

2. Les limites ; une opérationnalité et une pérennité difficile à maintenir p. 64

III

- VERS UN NOUVEAU MODÈLE POUR LES OBSERVATOIRES PHOTOGRAPHIQUES DU PAYSAGE?

p. 69

A – Mise en perspective des Observatoires Photographiques du Paysage dans les Parcs Naturels Régionaux

p. 70

1. Un outil plus réactif et évolutif pour accompagner la transition des paysages
2. De nouvelles orientations basées sur l'exploitation des séries photographique

p. 70

p. 74

B – Quelles propriétés de l'image pour les Observatoires Photographiques du Paysage ?

p. 77

1. Les photographies de l'Observatoire entre œuvre et document
2. Un nouveau tournant dans les perceptions des paysages

p. 77

p. 79

CONCLUSION

p. 82

BIBLIOGRAPHIE

p. 84

ANNEXES

p. 88

INTRODUCTION



Thierry Girard. Site 11, Philippsbourg, 1998. © Thierry Girard / Observatoire Photographique des Vosges du Nord

Qu' observe t-on ?

Au centre de l'image, le reboisement de résineux après une coupe rase ouvre le paysage. Notre regard progresse suivant la ligne de cette légère butte. La forêt s'offre à nous et se déploie passant par ses différents stades de développement. Derrière, la ligne d'horizon, formée par l'alignement de résineux, dissimule tout en l'annonçant les deux monts qui viennent de part et d'autre cadrer la scène. À nos pieds, un lieu de passage sur lequel on aperçoit les traces tourbillonnantes des allers et venues des voitures. Carrefour où se rencontrent sentiers et routes goudronnées, l'ensemble aspire toutefois à une certaine tranquillité. Positionnés à la lisière de la forêt, nous sortons du bois. Les branches de sous-bois qui nous entourent viennent se glisser dans le premier plan. Du ciel légèrement nuageux se diffuse une lumière homogène que le noir et blanc de la photographie vient contraster et poétiser. Autant d'éléments que l'œil collecte et rassemble, opérant une synthèse sur ce que nous observons. Le paysage se déploie autour de nous présentant avec lui le mouvement de son évolution.

Thierry Girard dans cette photographie raconte les paysages du Parc naturel régional des Vosges du Nord. Ces images reflètent les territoires, les modes de vies, une mémoire transmise à travers un filtre visuel. La photographie a su par ses différentes dimensions regarder au-delà des images pour en faire un message porteur de sens. S'échapper de l'enregistrement technique du réel pour témoigner de ce qui a été, mais aussi de ce qui pourrait être. Initié en 1991 par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE), les Observatoires Photographiques du Paysage (OPP) marquent un nouveau rapport dans la représentation des paysages. Un OPP est un outil de reconduction de campagnes photographiques sur une fréquence donnée. Les dimensions émotionnelle, esthétique et informative de la photographie sont mises au service de la compréhension et de l'analyse des paysages. Le médium photographique apparaît alors comme l'outil principal pour « constituer un fonds de séries photographiques qui permet d'analyser les mécanismes et les facteurs de transformations des espaces ainsi que les rôles des différents acteurs qui en sont la cause de façon à orienter favorablement l'évolution du paysage » [1].

Le programme fait partie d'un ensemble plus large de propositions visant à consolider une politique de paysage de la prise en compte de la dimension culturelle et environnementale de l'aménagement du territoire. En effet le début des années 80 coïncide avec l'émergence de plusieurs mouvements. On se trouve dans un tournant de la part des institutions avec une nouvelle attention portée sur l'environnement, une réflexion théorique autour de la notion de paysage et un mouvement de reconnaissance de la photographie, qui marque le milieu culturel des années 1980. Les profondes modifications du territoire français depuis la Seconde Guerre Mondiale marquent l'entrée d'un travail réflexif autour de la représentation du paysage. La photographie devient un médium au cœur des démarches d'observations du paysage à la convergence entre représentations paysagères et regard artistique. L'institutionnalisation de la photographie aboutit en 1983 à la mission de la DATAR (Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale) ayant pour objet de « représenter le paysage français des années 1980 ». Réinventant la photographie de paysage en France, elle marquait en même temps le renouvellement du genre. Cette démarche constitue les prémices de la mise en place des Observatoires photographiques du paysage.

[1] *Communication en conseil des ministres du 22 novembre 1989.*

Depuis les années 2000, avec la Convention européenne du Paysage, on assiste à l'émergence d'une conscience environnementale dont les préoccupations reposent sur la gestion et l'aménagement du territoire. La notion de paysage est alors caractérisée à la fois comme une représentation esthétique et culturelle, et comme une configuration spatiale et géographique. À l'image des changements radicaux des années 80, on se trouve aujourd'hui face à des enjeux environnementaux et climatiques qui occupent une place de plus en plus importante dans le débat public. Force est de constater que les paysages n'ont jamais été autant menacés. Crises climatiques, sécheresses, risques d'inondations, les territoires sont en proie à des mutations massives sur des temporalités de plus en plus rapprochées. C'est tout un changement qui doit s'opérer dans notre manière de protéger et d'aménager nos territoires. Les parcs naturels régionaux représentant près de 19 % du territoire français et souhaitent « réinterroger leur capacité à intervenir dans les processus de transition » [2]. On entend par processus de transition, une préoccupation portée sur l'anticipation des transformations futures des paysages et la réorientation de nos modes de production et de consommation sur nos territoires. Aujourd'hui l'OPP représente plus de 30 ans d'archives visuelles. Par l'acte photographique, l'objectif était d'imager la temporalité des territoires afin d'y appréhender les mutations passées et à venir. Cet outil constitue alors une base de données conséquente dans la réflexion et l'adaptation des changements à venir.

En quoi le regard photographique sur un paysage participe-t-il au renouvellement de pensées en terme d'aménagement du territoire ? Quels rôles doivent jouer les Observatoires Photographiques du Paysage dans le processus de transition des parcs naturels régionaux ?

Nous pouvons supposer que ces séries photographiques résonnent aujourd'hui à la fois dans une culture de l'aménagement et dans une culture de la photographie. Elles pourront constituer un référentiel pour orienter favorablement la transition des paysages. Nous émettons l'hypothèse que l'Observatoire Photographique des Paysages implique une manière singulière de voir et de considérer les paysages en France. L'Observatoire serait alors une mise en images des actes politiques du paysage et son rôle actif participerait à la remise en question des orientations d'aménagements d'un territoire. La question pour ce mémoire n'est pas de comprendre à quels niveaux les Observatoires rendent compte des dynamiques paysagères mais d'examiner de quelle manière et pour quels objectifs cette démarche est porteuse de sens pour les politiques d'aménagement du territoire. Dans un premier temps, nous retracerons l'itinéraire historique et conceptuel dans lequel s'est ancré l'Observatoire Photographique du Paysage. Il s'agira par la suite de définir les principes fondateurs des démarches de l'OPP. Dans une deuxième partie, nous nous pencherons sur l'étude de cas de deux Observatoires des parcs naturels régionaux des Vosges du Nord et du Livradois-Forez. On interrogera ici, les préoccupations dont cette commande était issue, les retombées qui en étaient attendues et les conséquences dont elle a été l'origine. Au regard du corpus d'images élaboré, nous proposerons dans une dernière partie, des recommandations contemporaines pour l'OPP dans les parcs naturels régionaux. À travers ces propositions, nous tentons d'éclairer le rapport de l'image photographique entre la représentation et le projet territorial.

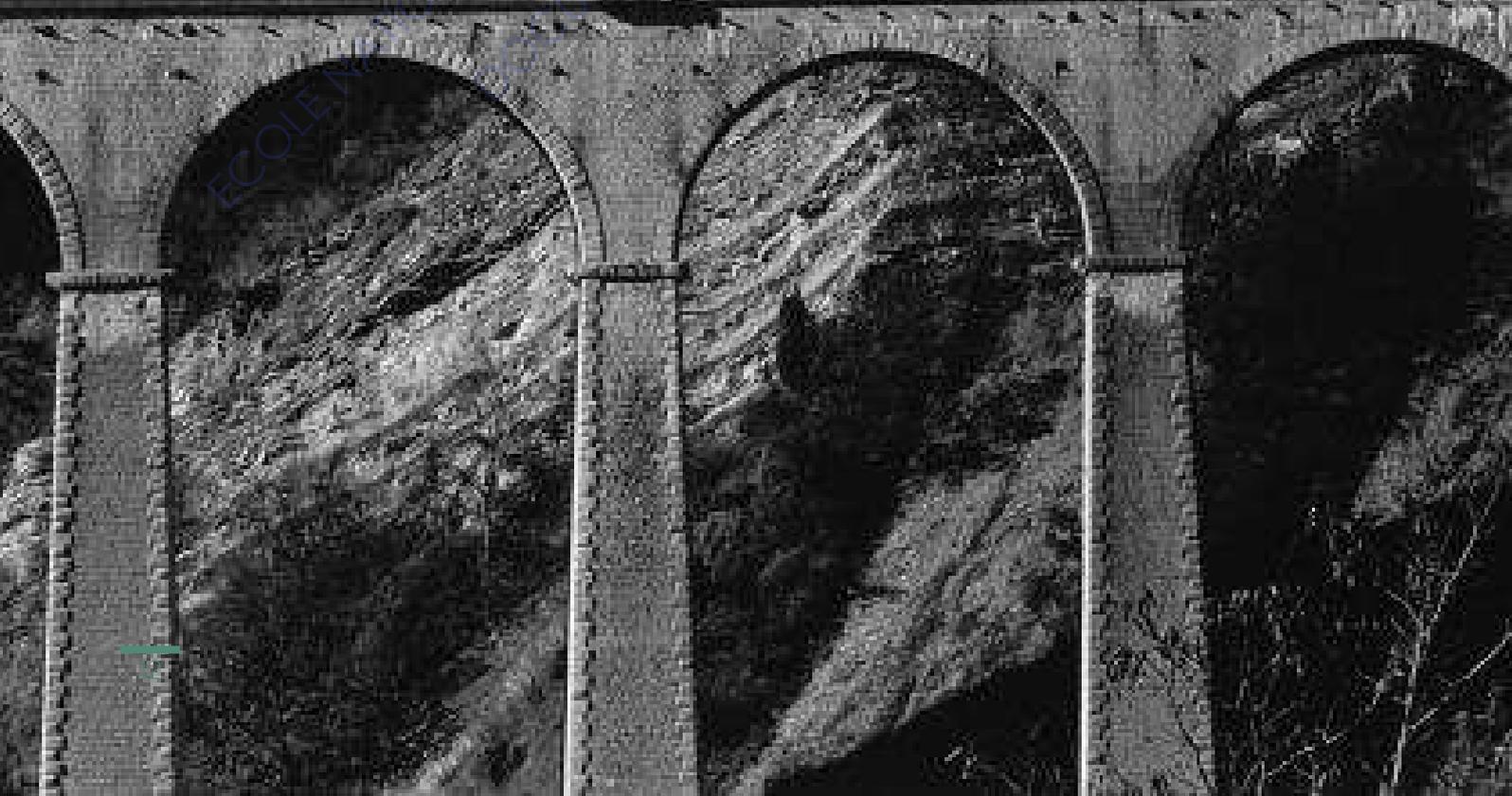
[2] Note du Conseil d'orientation recherche et prospective de la Fédération des Parcs, octobre 2022



Thierry Girard. Site 11, Philippsbourg, 2012. © Thierry Girard / Observatoire Photographique des Vosges du Nord

« Nous comptons sur la photographie de paysage pour rendre intelligible ce que nous savons déjà. C'est la correspondance d'un paysage avec notre expérience qui, en dernier ressort, fait qu'une scène nous importe ou non. »

Adams Robert, *Vérité et paysage*, 1996



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE
DE BORDEAUX
TRAVAIL SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

PARTIE I

QUAND LA PHOTOGRAPHIE S'ATTACHE AUX PAYSAGES

La démarche des Observatoires Photographiques des Paysages n'est pas nouvelle, on trouve ses prémices dans l'histoire de la photographie. Dès le XIXème siècle, des photographes se sont intéressés à enregistrer des paysages pour illustrer des politiques de protection des patrimoines naturels et architecturaux. À cette époque, 20 ans après l'invention du premier outil photographique, le daguerréotype, s'opère une multiplication des commandes photographiques à visées politiques. Dans cette partie, on s'attachera dans un premier temps à comprendre la longue tradition visuelle des aménageurs du territoire qui ont largement fait appel à la photographie. Les missions photographiques antérieures des Observatoires, ont ouvert les conditions iconographiques du paysage en aménagement. Dans un second temps, il s'agira de définir l'Observatoire et d'en comprendre son fonctionnement. On abordera la diversité des démarches engagées pour centrer par la suite notre sujet d'étude sur les observatoires des parcs naturels régionaux.

A – État de l'art référentiel de l'émergence d'un mouvement photographique du paysage

Cette culture visuelle ancienne de projet est fondatrice du lien entre photographie et institution. On exposera ici l'État de l'art des productions référentielles et contextuelles de l'Observatoire photographique du paysage. À quels degrés la photographie intervient-elle dans les actions menées sur les paysages. Simple illustration ou levier d'interventions, quels statuts de l'image pour quelles visées ?

1. Une reconnaissance de la photographie pour une légitimation des politiques du paysage

1.1. La photographie pour sensibiliser: La mission Héliographique, le regard d'artistes au service de la restauration du patrimoine

La photographie par ses spécificités a depuis longtemps été sollicitée dans les commandes publiques de paysage pour rendre compte de ces changements. La première commande de photographie passée par l'État, la mission héliographique, a lieu en 1851. Le terme héliographique fait référence au procédé inventé en 1822 par J.Nièpce qui réussit à capturer de petites images sur du papier traité au chlorure d'argent qu'il nomme « héliographie ». Étymologiquement ce terme signifie « écriture par le soleil » (du grec Hélios, Soleil, et graphie, dessin ou écriture) (N. Rosenblum, 1998, p). Initié par la commission des monuments historiques, cinq photographes sont missionnés de « recueillir des dessins photographiques d'un certain nombre d'édifices historiques » [1] : Henri le Secq, Édouard Baldus, Gustave Le Gray, Auguste Mestral et Hippolyte Bayard.

L'outil photographe affirme alors sa reconnaissance officielle comme moyen de relever et d'archiver le patrimoine architectural français. Elle scelle le lien qui unit architecture, territoire, photographie et institution, et jette les bases d'une pratique alors nouvelle où le paysage se place comme un fil conducteur de la démonstration. La photographie démontre ici son apport majeur à la vue d'architecture, domaine jusqu'alors réservé à la gravure et à la lithographie. L'objectif de cette

démarche repose sur l'action d'illustrer pour mieux donner et agir sur le réel. A. Rouillé (2005) parle de l'inventaire photographique comme une « conquête visuelle » physique et symbolique du paysage.

En effet ces inventaires, moins qu'une étude de l'évolution de paysage, agissent comme une réflexion historique et théorique sur l'image photographique comme représentation. L'aspect technique de la commande répondant à un cahier des charges précis (reproduire un monument, une façade, un détail) est aussi le résultat d'un choix esthétique. D'un photographe à un autre, ils admirent ces travaux et en louent tant les qualités techniques qu'esthétiques. Les tonalités différentes des épreuves de Le Secq, Baldus et Le Gray témoignent de photographies différentes dans leur façon d'appréhender l'architecture.

Ce regard d'artiste sur le monde est théorisé par Susan Sontag (1979) par la notion 'd'Héroïsme de la vision'. Le photographe élargit et fait naître un intérêt par le regard qu'il porte sur un paysage par sa vision active et appropriation. La photographie a de ce fait inventé une nouvelle manière de déployer une sensibilité 'unique et avide' sur ce qui est regardé.

Le regard photographique est le fait de découvrir une vision subjective d'un point de vue qui tend à faire naître la beauté du monde. « Personne ne fait la même photo du même sujet, le postulat, selon lequel l'appareil photo offre une image impersonnelle, objective, fut remplacé par la constatation que les photos témoignent non

[1] Procès-verbaux de la Commission des monuments historiques, séance du 9 mai 1851

seulement de ce qui est là mais aussi de ce que chacun y voit, qu'elles ne se contentent pas d'enregistrer le monde, mais qu'elles le jugent également. » (S. Sontag, 1979, p,128).

En photographiant les monuments historiques, les artistes photographes isolent d'une certaine manière l'objet de son environnement, le rendant sujet à de nouvelles conventions esthétiques. L'appareil photo a la capacité d'offrir une vision fractionné du paysage, cernant la réalité au plus près, il permet de dévoiler le beau du paysage. Cependant la Commission traite ces inventaires photographiques comme de simples documents de travail, des archives qui permettent de classer les monuments qui ont besoin d'être restaurés. Aucune publication de ces photographies ne sera effectuée à l'époque. Il faudra attendre les années 1980 pour que les qualités esthétiques des photographies soient reconnues et qu'elles soient publiées et exposées.

Cette mission va être le lancement de nombreux chantiers de restauration qui vont s'ouvrir à cette époque . Le plus notable est sans doute les grands travaux Haussmanniens de Paris qu'entreprend Napoléon III. Le Paris de la fin du XIXème siècle une ville délabrée et insalubre mais qui à cette époque va connaître une révolution industrielle et architecturale sans précédent. Sous la commande de la ville, Charles Marville (1816-v.

1879) photographie le vieux Paris pour témoigner de l'état désastreux de la ville [Figure 1]. Ces photographies constituent alors des archives pour justifier les grands travaux qui vont éclater dans le paysage parisien.

D'autres photographes comme Eugène Atget vont alors immortaliser les rues de Paris avant et pendant les grands travaux de la ville. Ces œuvres photographiques sont l'occasion de célébrer l'œuvre du baron Haussmann; Le Paris détruit est une ville malsaine, obstruée, sombre. En face, la ville moderne prend toute sa valeur. On cherche à travers la photographie à démontrer les bienfaits curatives des interventions architecturales de la ville, les séries photographiques deviennent alors des instruments de légitimation des politiques.

L'exploitation des champs multiples de la photographie apparaît comme une méthodologie évidente pour la mise en pratique des paysages. Ici l'esthétique de l'image est au service des politiques patrimoniales : La photographie est en partie constituée de contenu factuel mais elle renferme aussi la capacité de s'adresser au spectateur de manière non verbale. Elle place le paysage comme bien commun et centre le regard sur ce qui mérite d'être regardé en considération des futurs changements du paysage.



Figure 1 : Charles Marville. Paris la Brièvre entre les rues Pascal et Cochin 13ème arrondissement, 1865. La photographie est le reflet de l'eau très polluée, alors utilisée pour l'industrie (tanneur) et comme égout de la ville. Les quais encombrés et les habitats entassés témoignent de l'insalubrité de la ville de Paris à cette époque.

1.2. La photographie pour documenter : L'archive photographique pour témoigner des grands travaux des services de Restauration des terrains de montagnes

La photographie est un moyen de modifier et d'élargir notre regard sur ce que nous observons. En ce sens, elle forme une éthique du regard qui entretient un rapport de savoir et d'appropriation avec l'objet photographié. L'arrivée de ce nouveau moyen d'enregistrement va bouleverser la manière de production de savoirs. L'histoire de la photographie a montré que le renouvellement des modes d'observations va devenir la base pour des expérimentations scientifiques (Latour, 1985). On interroge ici la manière dont la photographie est mobilisée à des fins scientifiques. À quels niveaux de réalité peut-elle être associée ? Quelles fonctions remplit-elle par rapport à son degré de schématisation ? Peut-on considérer la photographie comme un document sur lequel repose des faits scientifiques ?

On peut citer en particulier l'exemple des séries photographiques du service de Restauration des terrains de montagnes (RTM). Les services RTM sont créés en 1860 et participent à la mise en application de la loi du 4 avril 1882 relative à la conservation et la restauration des terrains de montagnes. À la fin du XIX^{ème} siècle, on déplore des phénomènes d'érosions dûs au déboisement accéléré des montagnes, provoquant ainsi de larges inondations. A travers les photographies, l'intention initiale reposait sur la volonté de dresser un constat de la dégradation de la montagne pour engager des travaux de reboisements et de correction torrentielle. En 1866 l'administration générale des Eaux et Forêt rendit obligatoire l'emploi de la photographie dans les missions des services de reboisement, « le souci de démonstration de l'ampleur des dégradations, comme celui de localisation et d'identification des zones à restaurer, trouvent leur expression

dans les formes photographiques » (Lebart, 2004, p28). Les campagnes photographiques deviennent régularisées, normalisées et enseignées pour pouvoir être réalisées par les officiers ingénieurs des services de RTM.

Dans cette démarche, l'outil photographique est dans un premier temps, une archive des travaux et un outil technique de suivi et de mise en place des actions sur le paysage. Accompagnées de dessins, textes, notices, les photographies deviennent un véritable support de travail, de réflexion et de mémoire pour les actions qui engagent les politiques dans de nouvelles propositions formelles.

D'autre part, la diffusion de l'image photographique participe à l'acceptation et la légitimité des projets et modifie le rapport des sociétés à la montagne. En effet au fil des années on peut dire que ces photographies sont à l'image d'une reconquête paysagère de la montagne. Leur force plastique évoque un paysage sublime comme un monument, tout en mettant en scène les dégradations puis les aménagements de la montagne. Depuis 1867, les séries photographiques ont été exposées pendant les expositions universelles de Paris. Elles sont ainsi présentées au grand public et tendent à convaincre de l'action nécessaire sur ces paysages. Lors de ces expositions des séries photographiques qui ont été re-photographiées [Figure 3] sont présentées et constituent encore aujourd'hui un patrimoine iconographique très riche.

La chronologie devient perceptible grâce aux prises de vue d'un même site reconduit sur des temporalités variables. « La simple comparaison de ces images donne la mesure exacte des progrès accomplis et de ceux qu'on est en droit d'espérer pour l'avenir ; elle relève parfois des faits inattendus et met en lumière la puissance et l'efficacité des moyens employés contre les torrents » (Benardeau et Labbé, p4).

À travers cette démarche, on cherche à montrer que l'archive photographique, par la reconduction de photo, est un outil technique sur lequel les

politiques peuvent s'appuyer pour des prises de décisions d'actions sur le paysage.

Construction de barrages, pépinière, chalet, chantier en construction en activité ou accidenté... autant de situations qui rendent compte au fil des années de l'ampleur des travaux engagés sur le paysage. Ces photos agissent comme un témoignage scientifique d'une histoire passée. La dimension chronologique mise en place au fil des actions est un premier pas vers l'anticipation des évolutions paysagères à venir. Il convient tout de même de rappeler qu'il s'agit de représentation, qui implique une forme de subjectivité provenant du cadre conceptuel et culturel du moment de la prise de vue. On peut considérer la photographie comme une trace de l'opération historique qui permet de décrypter, et d'interpréter des faits passés et actuels.

Figure 2 : Tréminis - Le barrage n°1 du Pravert construit en 1894. Vue prise de la berge de droite - 1894 © RTM 38



© RTM 38

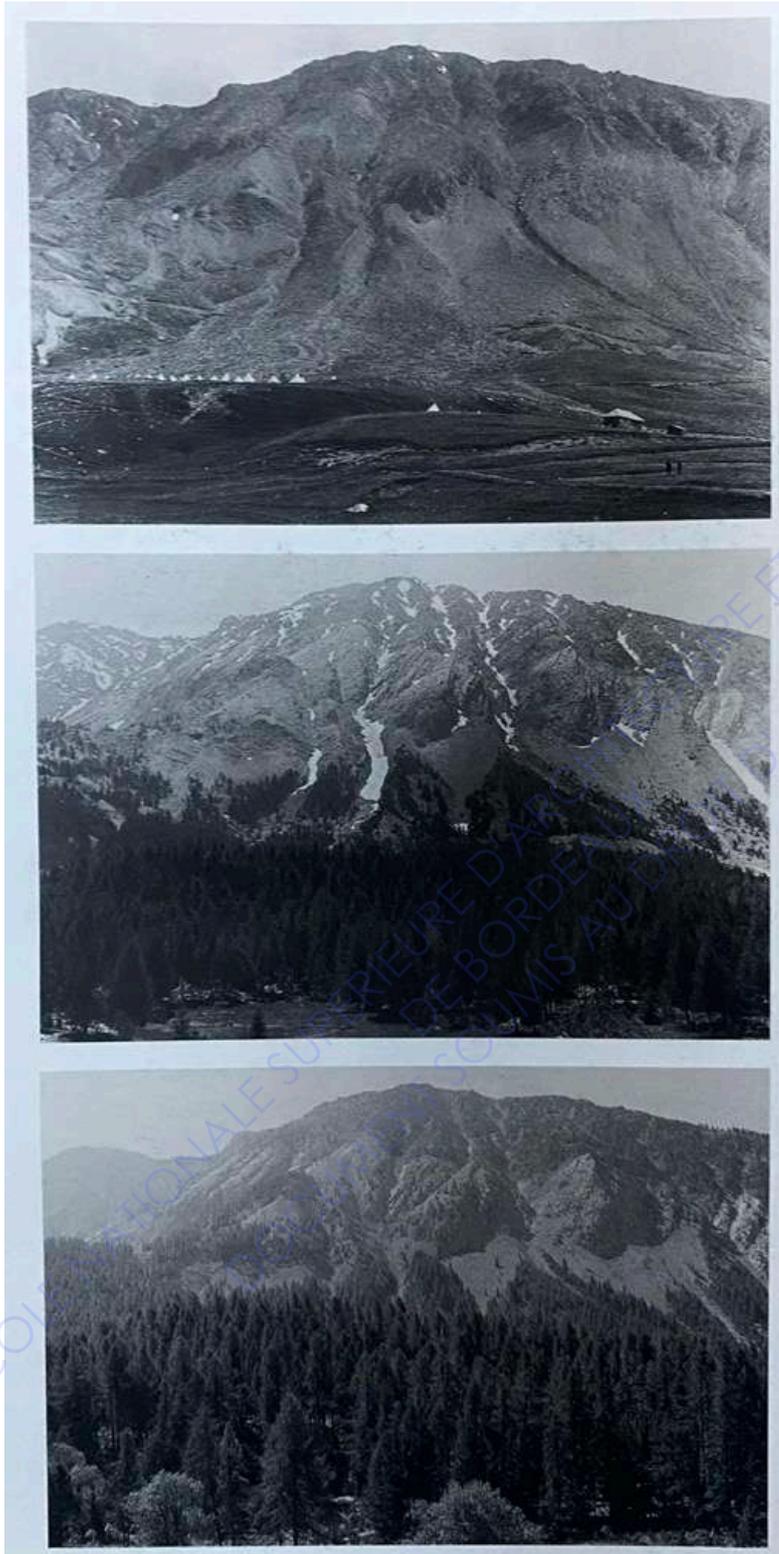


Figure 3 : Rattery. Photo 1 et 2 : service RTM
Photo 3 : Daniel Quesney
Une lande rocailleuse et stérile qui est aujourd'hui, grâce au reboisement, couvert d'une épaisse forêt de mélèzes. (V. Ristelhueber, 1997)

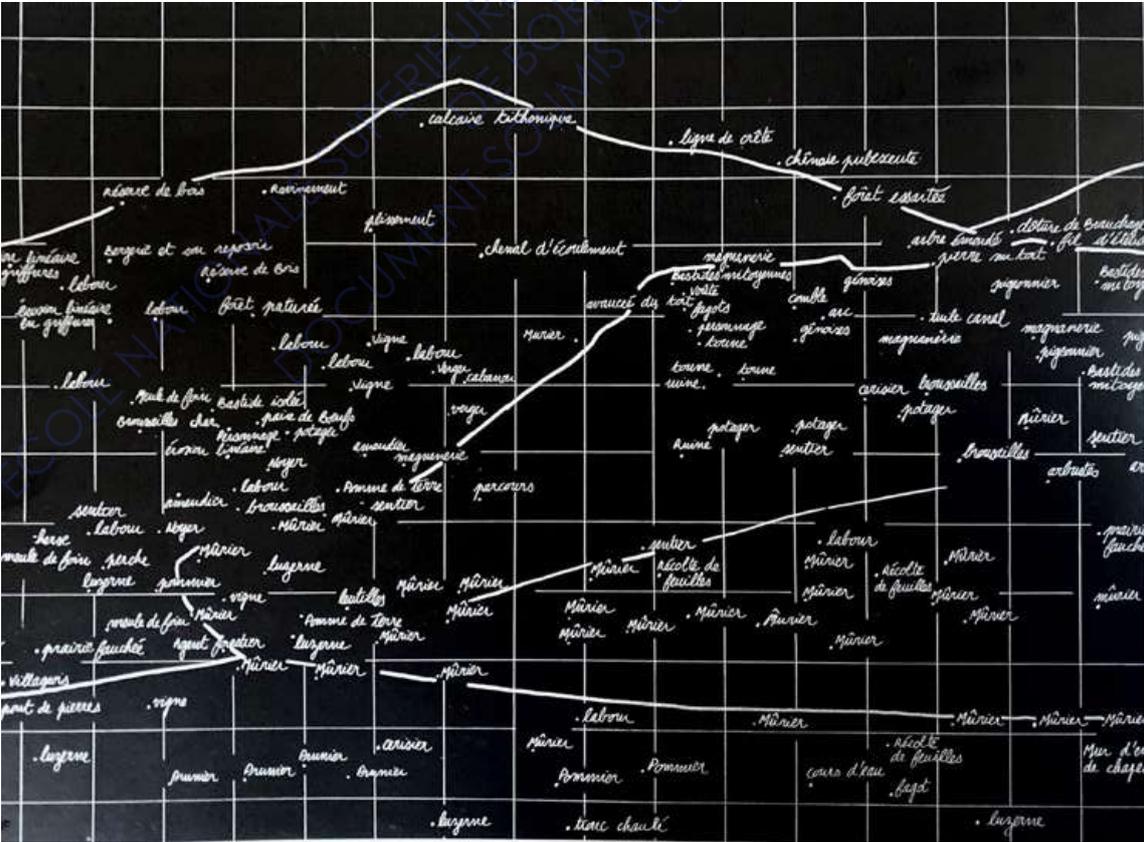
Les photographies mettent en scènes différents ouvrages pour la restauration de la montagne ; barrages, construction en activité ou accidenté, pépinière, chalet, etc. La représentation des ouvriers figure un repère d'échelle dans le paysage. Ces photographies s'attaches à montrer l'état de la montagne pendant et après la réalisation.

L'enjeu scientifique réside dans la conscience apportée à la réalité de l'image. D'après A. Molles (1980) la photographie agit comme une cristallisation du réel, partant d'un point de référence objectif, elle fixe le mouvement et témoigne d'une forme d'expérience subjective de l'instant. Dans cette vision que l'image prend sens pour les individus en procurant un récepteur technique d'une expérience visuelle. Cette conscience photographique a également été théorisée par R. Barthes (1980) qui reconnaît la réalité passée d'une chose ou d'un événement à travers l'image photographique. C'est ce qu'il nomme le 'ça a été'. « J'appelle « référent photographique », non pas la chose facultativement réelle à quoi renvoie une image ou un signe, mais la chose nécessairement réelle qui a été placée devant l'objectif. [...] Ce que j'intentionnalise dans une photo, ce n'est ni l'Art, ni la Communication, c'est la Référence, qui est l'ordre fondateur de la Photographie. Le nom du noème de la Photographie sera donc : 'Ça a été'. » (R.Barthes, 1980, p120).

Les services RTM est un bon exemple de l'utilisation photographique dans un objectif technique sur lequel repose des prises de décisions de modifications paysagères. Au regard de sa grande précision dans l'illustration technique de gestion de la nature, la photographie apparaît comme le moyen le plus précis pour témoigner du 'Ça a été' des paysages. La photographie est à la fois réalité et représentation. Convaincre par la photographie implique aussi de prendre en compte une subjectivité qui permet de faire basculer les représentations sociales. L'esthétique photographique agit comme objet de propagande quant aux politiques du paysages qui sont ou qui vont être mise en place.



© RTM





© Daniel Quesney

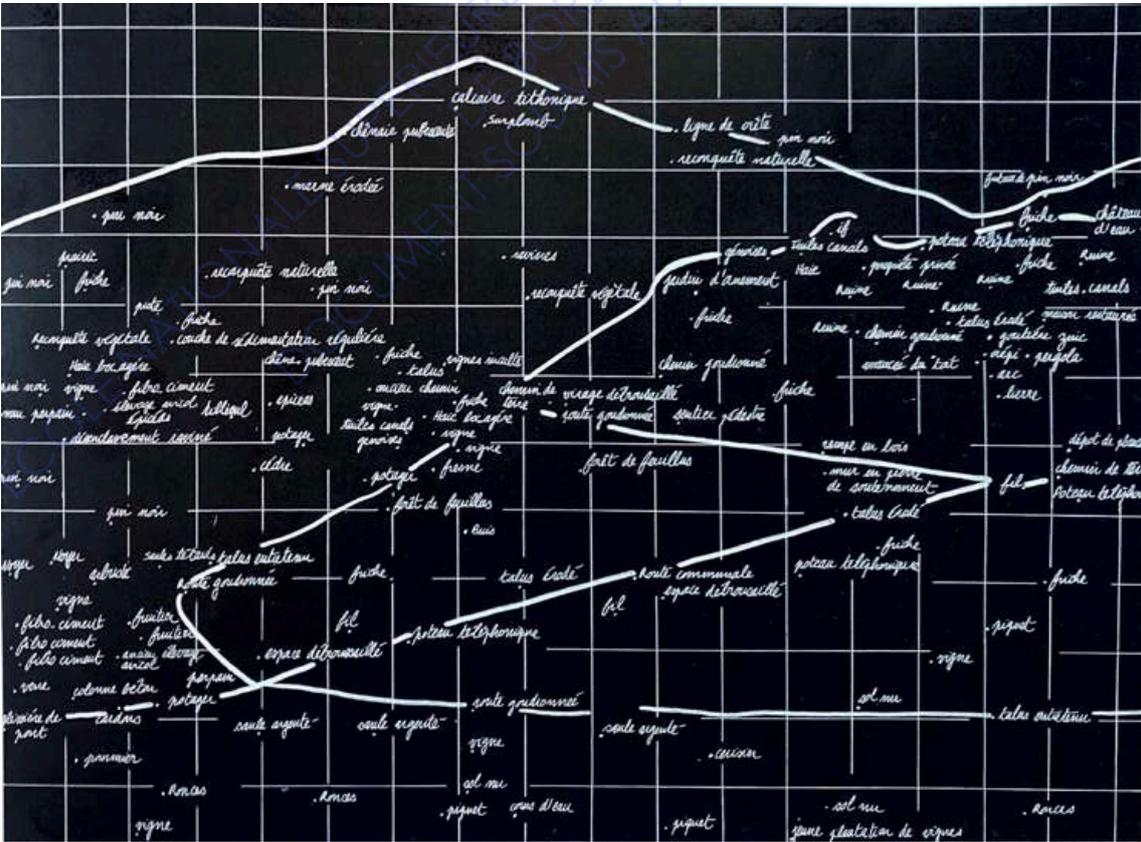


Figure 4. Vers 1900 et 1995. Aurel, Drôme. Photo 1: Service RTM. Photo 2 Daniel Quesney. Pour comprendre l'évolution du paysage, chaque élément identifiable est nommé. Puis on effectue des comparaisons sur des parties détaillées de l'image. (A.Richert, 1997, p27)

2. La Mission photographique de la DATAR ; renouvellement des représentations vers une quête d'identité du territoire

2.1. Une institution artistique de la prise en compte des mutations paysagères.

La photographie a donc affirmé son rôle dans la légitimation d'actions de transformations territoriales. Le début des années 1980 marque une transition autour de la notion de paysage. En effet, depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, le rapport entretenu de l'homme à son environnement a été complètement bouleversé. À la fin des Trente Glorieuses, le paysage devient le point de convergence et la traduction d'une quête d'identité des territoires. Cette période est caractérisée par une forte croissance démographique, l'exode rural, l'urbanisation des paysages, le développement de l'industrie ou encore la modernisation de l'agriculture. Ces modifications ont fortement impacté les paysages en France et ont induit une volonté de reconnaissance et d'identification de ces nouveaux paysages.

Face aux constat d'un déséquilibre dans le développement national, on s'intéresse à l'aménagement et au renouvellement des modes de perceptions du territoire. En 1963 est créée la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale ou DATAR. Conçue et dirigée par Bernard Latarjet, alors en poste à la DATAR et François Hers, photographe, cette initiative d'ampleur nationale s'inscrit à la fois dans une politique d'aménagement et dans une politique culturelle.

L'ambition des aménageurs est alors de solliciter les photographes considérés en tant qu'artistes, afin de participer au renouvellement de la conception du paysage. Cette mission a sollicité trente artistes-photographes qui ont porté un regard nouveau sur les contradictions et les ruptures des paysages des années 1980. Replacée dans un processus d'intégration institutionnelle,

la photographie devient un médium au cœur des démarches d'observations du paysage. « La Mission photographique, contrairement à la Mission héliographique au XIX^{ème} siècle, ne s'était pas fixée l'objectif d'un inventaire mais celui d'une manière de regarder le territoire d'une certaine « qualité » de ce regard. » (Interview B.Latarjet et F.Hers, R.Bertho, 2013, p150). R.Bertho (2013) souligne que le terme de « mission » offre une légitimité institutionnelle et historique. C'est un outil de distinction par rapport à d'autres modes de relation entre l'institution et les artistes.

Il s'agit alors de se différencier de la commande photographique purement fonctionnelle de l'image en intégrant une valeur sensible du regard d'auteurs. L'artiste photographe a donc un rôle à jouer dans la compréhension sensible de l'espace. La photographie comme outil autonome agit au service d'une forme de science du visible qui s'inscrit dans les démarches de planification du projet de territoire.

L'enjeu est donc à la fois technique et culturelle. G. Bonnel (2013) souligne les trois prérequis de la mission, à savoir : admettre le pouvoir de l'image de révéler la structure des formes spatiales au-delà de la simple illustration, démontrer leur utilité à côté de la boîte à outil classique de l'ingénierie territoriale et approfondir les expérimentations engagées en la matière en variant les échelles territoriales et les thématiques abordées.

Les objectifs de cette mise en image artistique des paysages « contribue tout à la fois : à la mise en œuvre d'une politique de relocalisation des activités industrielles, au développement des réseaux de communication, à l'aménagement des zones touristiques et de rénovation rurale, à l'émergence des « métropoles d'équilibres », à la création des villes nouvelles, etc »(Bertho. 2013, p19).

La mission a donc joué un rôle dans le mouvement de réhabilitation des enjeux de politiques liées à la valeur des territoires. La commande visant à constituer un corpus artistique national n'était pas prioritairement destiné au grand public. L'enjeu reposait sur l'accessibilité pour les étudiants, les chercheurs, les historiens, les photographes et les aménageurs. Cependant sa grande médiatisation a construit au fil des années un renommé, en France et en Europe conférant à l'ensemble de la mission un statut presque mythique. Montrée à travers plusieurs expositions, revues et films au cours des années 80, la mission a fait l'objet de plusieurs publications exposant ainsi les impressionnants recueils d'images. Par la suite, elle a agit comme référence pour de nombreuses autres démarches, dont les Observatoires Photographiques de Paysages.



Figure 5 : Bernard Brisinger. Plaine d'Alsace. ©Bernard Brisinger, Mission photographique de la DATAR.



Figure 6 : Raymond Depardon. La ferme du Garet, dans la plaine de Mâcon. ©Raymond Depardon , Mission photographique de la DATAR.



Figure 7 : Jean-Louis Garnell. Chantiers, paysages en transformation. ©Jean-Louis Garnell, Mission photographique de la DATAR.



Figure 8 : Albert Giordan. Espaces commerciaux, Midi. ©Albert Giordan , Mission photographique de la DATAR.



Figure 9. François Hers. *Espace de ma chambre, en Bretagne, en Champagne et ailleurs*, in *Paysages Photographies en France les années quatre-vingt*, Paris Hazan, 1989, pp.660-661. ©François Hers, Mission photographique de la DATAR.



Figure 10. Gabriele Basilico. *Bord de mer, littoral de la Manche et de la mer du Nord*, in *Paysages Photographies en France les années quatre-vingt*, Paris Hazan, 1989, pp.272-273. ©Gabriele Basilico, Mission photographique de la DATAR.

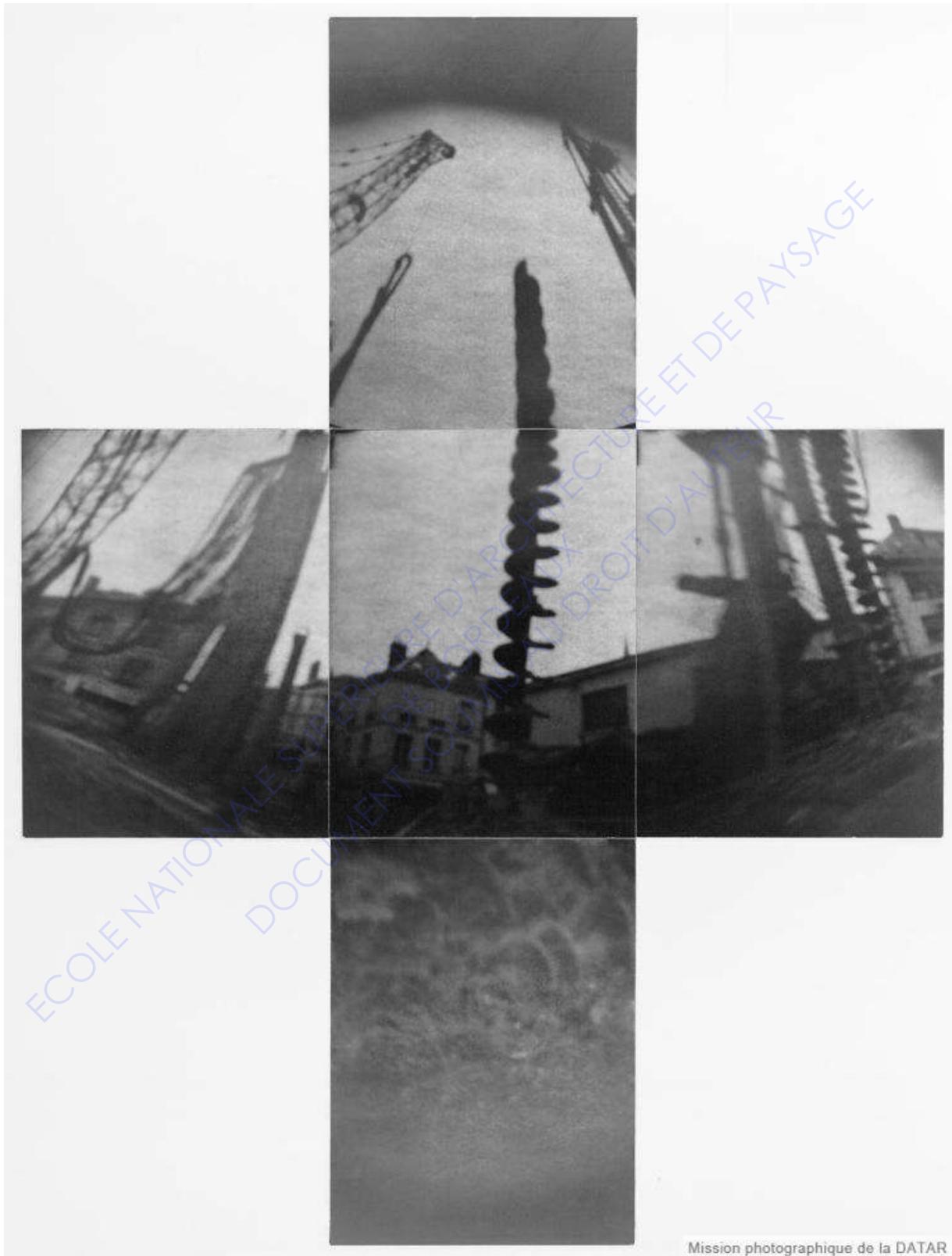


Figure 11. Philippe Dufour. Espace urbains de l'Ouest, in *Paysages Photographies en France les années quatre-vingt*, Paris Hazan, 1989, p.568. © Philippe Dufour, Mission photographique de la DATAR.

2.2.L'apparition d'un nouveau genre ; l'esthétique documentaire du médium photographique

La Mission photographique de la DATAR marque une rupture avec la photographie comme discours, relais d'une simple information. Elle a dans un sens cristallisé le lien entre l'aménagement du territoire et la photographie d'auteur. C'est l'apparition d'un nouveau genre d'un art du paysage photographique. R. Betho(2013) parle d'une «esthétique documentaire» comme nouveau genre par la prise en compte de la dimensions culturelle de l'aménagement. Le caractère polysémique de la photographie à depuis ses origines confère une tension entre valeur documentaire et valeur artistique .

On a pu constater que l'exploitation des champs multiples de la photographie permet d'illustrer et d'appuyer des politiques sur le paysage. Elle englobe des représentations individuelles subjectives, et également une manière objective de certifier le vécu. Il s'agit bien ici de ne pas distinguer les différentes natures photographiques mais l'enjeu scientifique réside dans la manière de les interpréter. En effet, une photo artistique et une photo documentaire n'ont pas le même but et n' ont pas les mêmes portées. Sans distinguer les deux dimensions, la photographie englobe un ensemble de composants dans lesquels on cherche à interpréter un sens. Puisque l'acte photographique est issu de la perception individuelle et subjective de son auteur , elle renseigne aussi d'une autre forme des réalités paysagères, sensible et symbolique. Cette subjectivité du regard d'artistes, peut parfois prendre un aspect abstrait, évocateur, et participe à la constitution d'œuvre mémorielle et culturelle d'une époque. R. Bercovitz (2020) souligne que la photographie est une représentation qui implique un cadre conceptuel et culturel. Elle constitue une trace d'une production mimétique de la réalité. L'enjeu scientifique réside ainsi dans la problématique à partir de laquelle on regarde les

images photographiques, dans la manière de les interroger et le point de vue que l'on adopte sur celles-ci. « Au lieu de se contenter d'enregistrer la réalité, les photographies sont devenues la norme de la façon dont les choses nous apparaissent, changeant du même coup jusqu'à l'idée de réalité et de réalisme » (S.Sontag, 1979, p127).

Cependant une photographie qui a pour but de documenter va chercher dans sa prise de vue une certaine objectivité. Elle se doit d'être claire en montrant un maximum d'informations qui auront la possibilité d'être utilisées à des fins scientifiques.

De ce même constat, les textes accompagnant les photos seront différents. D'une part, il peut s'agir du regard, du sentiment du photographe au moment de la prise de vue. D'autres part il s'agit d' argumenter sur les composants de photos, de répondre à des questions: pourquoi ? Et comment ce paysage apparaît-il de cette façon ? La photographie est alors capable de capter des filtres perceptifs sur lesquels émergent une interprétation, de nouvelles couches de sens et de réseaux d'informations.

L'enjeu de l'outil photographique est de réussir à être l' utilisé dans des démarches scientifiques en distinguant cet usage de la simple prise de note. Il s'agit d' en faire un véritable outil d'investigation et de connaissance. La photographie est donc un clivage entre technique et esthétique qu'il s'agit de dépasser.

B – Qu'est ce que l'Observatoire Photographique du Paysage (OPP)

On a pu constater que pendant plus d'un siècle, la photographie a bouleversé les modes de représentation et notre rapport aux paysages. Les images photographiques produites sont autant considérées comme des outils de documentation, d'expressions artistiques et personnelles que d'archives mémorielles d'une époque. Leurs réalisations sont initialement confiées à des photographes professionnels mais elles peuvent également être enseignées pour la création de services dédiés au processus d'action. On se trouve dans le début des années 1990 dans le renouvellement du genre photographique. La mission de la DATAR a réactivé l'association de la photographie entre technique, documentaire et artistique. C'est dans le prolongement de cette mission que sont créés en 1991 l'Observatoire photographique du Paysage. L'Observatoire naît alors dans un contexte de crise des espaces autour du questionnement de la manière de les gérer et les aménager. Il s'agira dans cette partie d'introduire la question des Observatoires par leur mise en place et par l'objectif de la démarche. Par la suite nous nous intéresserons au corpus d'études de ce mémoire centré sur les Parcs Naturels Régionaux.

1. Mise en place, démarche et objectifs

1.1. Les Observatoires dans un vaste programme de renouvellement des politiques publiques du paysage

En 1991, le ministère de l'Environnement met en place un Observatoire Photographique National du paysage (OPNP). L'objectif initial étant de «constituer un fond de séries photographiques qui permette d'analyser les mécanismes et les facteurs de transformations des espaces ainsi que les rôles des différents acteurs qui en sont la cause de façon à orienter favorablement l'évolution du paysage »[2]. En effet à cette époque, de la même manière que la mission de la DATAR, on cherche à rendre compte des transformations du paysage par la photographie. Comme on l'a vu, l'ampleur et la temporalité des mutations paysagères des années 1980, actent une radicalité des physionomies du territoire. À ce titre le ministère de l'Environnement et plus particulièrement la direction de la protection de la nature puis la direction de la Nature et des Paysages s'orientent vers la protection des ressources naturelles du territoire français. L'Observatoire Photographique du Paysage s'ancre dans ce vaste programme de nouvelles propositions afin de consolider les politiques du paysage.

Dès les années 1960, les recherches théoriques sur le paysage se multiplient en France. C'est un moment de transition pour la notion de paysage qui est reconnue à travers différentes disciplines ; philosophie, ethnologie, sciences de l'environnement, écologie etc.. Cette polysémie présente un rapport renouvelé de l'homme à son environnement. La notion de paysage est ainsi caractérisée à la fois comme une représentation esthétique et culturelle, et comme une configuration spatiale et géographique. C'est à cette époque que sont créés le Ministère de l'Environnement en 1971 ou encore le Conservatoire du Littoral en 1975. La loi sur la protection et la mise en valeur des paysages, dite « loi Paysage » de 1993, participe à ce renouvellement de pensée. En effet, cette loi met en place une politique de qualification et de gestion des paysages, qu'ils soient ordinaires, urbains, ruraux ou exceptionnels. Elle met en place plusieurs dispositions, comme la prise en compte du paysage dans les documents d'urbanisme et dans les chartes des Parcs Naturels Régionaux.

Cette prise en compte du paysage comme imbrication d'éléments combinant données culturelles, écologiques, environnementales et sociales aboutit en 2000 à la Convention

[2] Communication en conseil des ministres du 22 novembre 1989.

Européenne du Paysage (CEP). Le paysage est désigné dans la Convention comme « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations» (CEP, 2000, p. 3). Le caractère du paysage est désormais envisagé comme un bien commun susceptible d'évoluer. La notion de paysage se distingue donc des notions de territoires, d'espaces, de sites et d'environnements.

Il ne s'agit plus seulement de protéger les paysages mais aussi de les gérer et de les aménager. La convention prévoit l'identification et la qualification des paysages, la définition de leurs dynamiques et le suivi de leurs transformations (CEP, 2000). Des outils sont alors mis en place pour répondre aux objectifs de la Convention européenne du paysage. C'est dans ce cadre que voient le jour les Atlas de paysages et les OPP. Les Atlas ont pour objectifs, d'identifier, de caractériser et de qualifier ce qui composent un territoire. Les OPP quant à eux intègrent la notion de temporalité en suivant l'évolution des paysages par le biais de la photographie.

En résumé, le programme des OPP, du ministère de l'Environnement est le résultat de plusieurs courants politiques et culturels des années 1990. D'une part, on se trouve dans un tournant de la part des institutions avec une nouvelle attention portée sur l'environnement, une réflexion théorique autour de la notion de paysage et un mouvement de reconnaissance de la photographie, qui marque le milieu culturel des années 1980.

1.2. Les ambitions initiales ; une pluridisciplinarité de regards pour dresser le portrait des territoires

L'Observatoire Photographique du Paysage s'appuie donc sur deux principes : d'une part la prise en compte du paysage comme phénomène soumis à des facteurs physiques et culturels de temporalités hétérogènes, d'autre part de la reconnaissance de la pratique photographique

pour rendre compte de cette réalité mouvante. Marc Sanson (1997) alors Directeur de la Nature et des Paysages au ministère de l'Environnement, définit l'OPP comme « un système de veille photographique » qui « permet de faire ressortir sans délai les altérations du paysage mais aussi certains progrès ou améliorations. Elle participe au suivi des territoires dont nous avons la charge, espaces protégés et sites classés par exemple.» (M.Sanson,1997, p2).

Les Observatoires Photographiques du Paysage sont conçus dans le but d'accumuler des archives photographiques pour servir le projet de paysage et comprendre les mutations et les transformations des paysages. À partir d'un protocole plus ou moins strict, des campagnes photographiques sont reconduites sur plusieurs années. Il s'agit donc de dresser un portrait des paysages français en mobilisant les collectivités locales sur le thème du paysage. L'ambition repose sur l'engagement des collectivités pour créer un véritable outil de projet et d'aide à la décision. Ces séries photographiques temporelles deviennent le support d'une nouvelle perception rendu compte par un retour à l'expérience direct du terrain. Cependant les définitions données au début de l'Observatoire, renseigne sur les objectifs mais la conception de l'outil reste vague, que s'agit-il vraiment d'observer ? Quelles possibilités offrent la photographie dans cette démarche ?

« Les vrais révolutionnaires ce sont les artistes » (Jean Cabanel, 1997,p10).L'ambition de départ du programme était de rendre l'artiste acteur de la projection des territoires. La démarche suivie par un photographe artiste avait pour but d'expérimenter et de rendre la pratique artistique comme forme possible de compréhension du monde. B.Latarjet dans une interview donnée par Daniel Quesney s'exprimait à ce sujet : « Au départ il y a la volonté d'utiliser la photographie en tant que moyen d'enregistrement objectif. Cependant, « Le paysage n'est pas une réalité objective qui s'enregistre mais une réalité culturelle, que la perception qu'on en a se fait à travers des

représentations, des valeurs, des repères qui sont de nature culturelle et non scientifique. » c'est pourquoi ils ont fait appel à des artistes . [...] En attendant d'eux une expérience personnelle et non pas un travail d'illustration. Nous ne leur avons pas distribué de sujets mais nous leur avons demandé, à eux, de nous proposer des projets. » (B.Latarjet, 1997, p13)

L'originalité du programme repose sur l'assemblage des divers regards portés sur les paysages. Photographes, aménageurs, politiques, administrateurs, techniciens, collaborent dans des objectifs communs susceptibles de se servir mutuellement. La photographie par sa pluridisciplinarité permet de confronter plusieurs problématiques sur un paysage. Celui de l'aménageur par ces configurations matérielles et fonctionnelles et celui de l'artiste qui retranscrit les représentations culturelles par l'évaluation de la qualité sensible de l'espace.

1.3. Présentation de la méthode : la photo reconduction pour faire projet ?

Si l'Observatoire fait largement référence à la mission de la DATAR, cette démarche se distingue par une méthodologie et un cadre général. Elle met en avant les directions pour la mise en place d'un itinéraire géolocalisé. Au-delà du corpus d'image, L'OPP apparaît comme un terrain d'exploration alimenté par les campagnes de re-photographies, afin d'enrichir les séries photographiques. Le guide des séries photographiques présenté dans la première revue de l'Observatoire photographique du paysage en 1997, définit une série photographique comme « une succession de prises de vue effectuées depuis le même emplacement selon le même cadrage. Elle est établie à partir d'une prise de vue initiale qui fait l'objet d'une ou plusieurs reprises de vue, dites également reconduction ». (Séquence paysages n°1, 1997, p 107). En 2008, le MEEDDAT fait paraître, outre les actes d'un colloque dédié à l'Observatoire, un livret de synthèse sur sa méthode. Elle présente

les directions des Observatoires Nationale du Paysages (OPNP) pour la création et la gestion d'un itinéraire photographique.

- Le comité de pilotage

Au départ l'Observatoire est le fruit d'une organisation partenariale entre la maîtrise d'ouvrage (service de l'État) et le comité de pilotage. Ce comité regroupe les acteurs concernés par le territoire. Le plus souvent, il est constitué des chargés de missions, de la DREAL, du STAP, d'acteurs locaux, de partenaires (Grand Site, CAUE, Parc naturel régional, ONF...), d'élus des communes, de la personne assurant les prises de vues photographiques, d'un paysagiste, etc.

Dans un premier temps, ce comité a pour mission de définir le périmètre et les objectifs de l'itinéraire photographique selon différents critères. Cette orientation est basée sur la définition de thèmes, de lieux et de sources documentaires antérieurs. Cette définition oriente l'observatoire vers le suivi des transformations étroitement liées aux problématiques d'un territoire. « L'expérience a montré l'intérêt de mettre sous observation des problématiques paysagères plutôt que des programmes bien identifiés ou des projets. Ceux-ci sont en général traités par différents moyens (simulation numérique notamment) et pris en charge par les aménageurs. » (Séquences paysages n°2 , 2000)

Ce comité est surtout mobilisé pendant la phase de création, pendant laquelle il formule le cahier des charges de l'itinéraire et la convention entre le partenaire et le photographe.

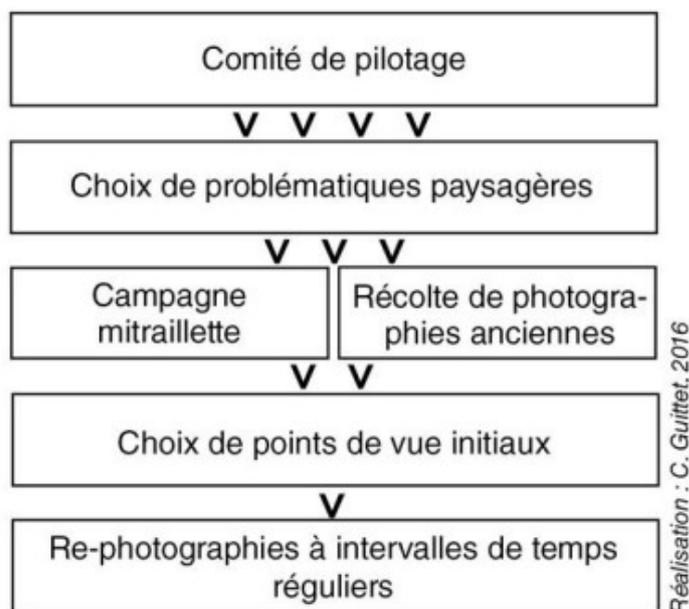


Figure 12 : La démarche de conception des Observatoires Photographiques du Paysage en cinq étapes

- Le rôle du photographe

«Un photographe est un professionnel qui par sa capacité à regarder va révéler la nature intrinsèque d'un sujet. Il sait saisir en une fraction de seconde un élément fondamental d'un moment, d'un lieu, d'une lumière pour en proposer une lecture qui aurait échappé à tout autre. Par cette lecture, il propose une interprétation de la réalité qui lui est propre. Il agit comme médiateur, comme révélateur de ce moment, de ce lieu ou de cette lumière. Pour ce faire, il devra maîtriser les éléments de technicité qui disparaîtront ensuite derrière la lecture sensible de l'image. En tout cas, il convient de mettre l'accent sur sa capacité à «voir» et à déceler «l'instant décisif». Il convient aussi de préciser ses connaissances techniques. Trop de gens considèrent qu'un photographe est quelqu'un qui manipule un appareil photo sans autres distinctions ». (Christophe Le TOQUIN, enseignant à l'École Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage de Blois, in MEEDDAT,2008, p25)

Le photographe choisit pour la mission propose des points de vue qui saisissent la réalité de ce territoire dans une cohérence photographique qui forme un ensemble compréhensible par chacun. Comme on l'a vu précédemment, le photographe

possède une certaine liberté artistique du choix des prises de vues, répondant cependant à un certain nombre de choix techniques. L'itinéraire photographique doit être composé d'une quarantaine de points de vue initiaux (choisis pour être re-photographiés) et d'une soixantaine de points de vue supplémentaires qui ne seront pas a priori re-photographiés. Ce choix s'établit à partir d'échanges avec le comité de pilotage et de sélection de points de vue sur la base de grille d'appréciation. Tout au long de son travail, le photographe se doit d'archiver son travail. Cette documentation est indispensable pour la consultation, l'archivage, la gestion et l'exploitation de l'itinéraire. Elle comprend des renseignements sur les éléments d'identification de la photographie (côte, légende, auteur), un carnet de route qui donne des indications sur la prise de vue (Cf annexe 03 ; itinéraire n°12 parc naturel régional du Livradois Forez) et une grille d'analyse des changements observés lors des re-conductions.

- Les campagnes de re-photographie

Une fois l'itinéraire défini, chacun des points de vue initiaux est re-photographié afin de constituer des séries photographiques. Dans la revue de l'Observatoire de 1997, François Letourneux,

Le président du comité de pilotage de l'OPP, explique que le travail de reprise de vues annuelles permet d'identifier les processus techniques, économiques, politiques et culturels qui modifient le paysage pour mieux les maîtriser. « Pour analyser les changements il ne suffit pas de comparer deux prises de vue, avant et après, car on ne peut pas comprendre par quel chemin, à la suite de quelles interventions publiques, de quelles actions privées, de quelle évolution naturelle on est passé de cet avant après. » (F. Letourneux, 1997, p2)

Le rythme des campagnes photographiques est défini selon plusieurs facteurs. Il varie entre 2 à 5 ans selon les problématiques du territoire, les programmes d'urbanisation, le renouvellement de charte (PNR), de la capacité d'archives ou du financement. La méthode de l'Observatoire pose les éléments techniques liés à la prise de vue. Les reconductions photographiques doivent être prises dans les conditions précises des précédentes photographies. Le cadrage, les angles de champs, les conditions météo, la saison, la date, l'heure doivent correspondre aux anciens clichés dans un objectif de cohérence et d'efficacité d'exploitation des séries photographiques.

1.4. Une diversité des Observatoire : Un rapport nationale distancé par des initiatives locales

Jusqu'en 2008, l'Observatoire fonctionne sous l'appui du Bureau des paysages dans une dimension nationale effective. Au lancement du programme, c'est donc vingt itinéraires dits « nationaux » qui sont lancés en partenariat entre le ministère, une collectivité locale et un photographe. Vous trouverez la liste des premiers Observatoire en annexe. Cette démarche est, rappelons-le, fortement exploratoire et fabrique ses outils et objectifs en même temps que ses itinéraires.

L'Observatoire photographique national du paysage (OPNP) a, depuis près de 30 ans, produit une iconographie inédite du territoire national français. Cependant rapidement, des interrogations sont apparues sur le devenir de cette démarche

et les usages possibles de ces masses d'images. La méthode de 2008 introduit les directions techniques de la mise en place d'un OPP comme moteur d'une infrastructure iconographique exigeante. Elle pose vaguement des orientations d'exploitations mais ne fait pas l'objet d'une analyse des séries photographiques. Dès le départ l'animation de l'OPNP est assez irrégulière à cause des changements de gouvernements successifs. « Cette production peine en effet à se voir accompagnée d'un appareil didactique de qualité, et à rencontrer les usages opérationnels et scientifiques qui justifient la création de l'OPNP et son financement par le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable, et de l'Aménagement du territoire (MEEDDAT). » (S. Ehrmann, 2016, p.1)

En effet on observe des difficultés d'utilisation de l'objet selon les objectifs annoncés : « analyse des évolutions paysagères, évaluation des politiques publiques ou encore d'aide à la décision » (Meeddat, 2008). Entre dispositif de connaissance et stratégies d'exploitations, la méthode semble être à la fois condition de possibilités et source d'ambivalences. Si certains itinéraires nationaux sont poursuivis, à partir de 2003 aucun itinéraire n'est conçu avec l'appui financier du Ministère.

C'est à partir de cette période qu'on a vu émerger de façon autonome des Observatoires photographiques dits « locaux ». La volonté d'utiliser la photographie était déjà souvent présente dans les territoires. La démarche des Observatoires est érigée en modèle pour cadrer ces initiatives indépendantes. Elles sont mises en place par des collectivités publiques diverses (communes et communautés d'agglomération, PNR, etc.) et des initiatives personnelles sans nécessairement solliciter les services de l'État. Le recensement le plus récent (Chavin et Chevallier, 2015) fait état d'une soixantaine d'observatoires dits « locaux » aux côtés des vingt observatoires « nationaux ». Cette différence rend compte d'une difficulté à saisir l'Observatoire comme un ensemble global et une entité matérielle.

Les Observatoires locaux, même s'ils ne font pas l'objet d'une analyse profonde dans le cadre de ce mémoire, représentent un levier d'actions en matière d'inventivité de l'outil. «Ces OPP ont modifié le protocole initial, inventé de nouvelles modalités d'observation et d'opération, adaptées aux enjeux à la fois locaux, politiques et opérationnels auxquels ils sont confrontés et/ou pour et par lesquels ils sont créés.» (S. Ehrmann, 2016, p.2)

2 . L'Observatoire photographique du paysage à la rencontre du réseau des Parcs Naturels Régionaux

2.1 La mobilisation des parcs naturels régionaux pour la mise en place des Observatoires

Les Parcs naturels régionaux ont été créés à l'initiative de la DATAR par un décret de mars 1967 signé par le Général de Gaulle. Ils sont définis dans ce décret comme « Le territoire de tout ou partie d'une ou de plusieurs communes qui présentent un intérêt particulier, par la qualité de son patrimoine naturel et culturel, pour la détente, le repos des hommes et le tourisme, et qu'il importe de protéger et d'organiser. » [3]. Territoires habités reconnus à l'échelle nationale pour leurs richesses patrimoniales, ils sont issus d'une volonté locale où les acteurs du territoire assurent la protection, la gestion et le développement économique et social du parc.

On rappelle qu'on se trouve dans les années 1960 au début du développement d'une pensée paysagère. Au début des années 1990, la notion de développement durable se généralise et vient modifier le langage des politiques publiques. Le projet territorial se doit d'articuler dimensions économiques, environnementales et sociales et les PNR s'emparent de cette notion. « La notion de développement durable fait bien plus que labelliser une forme de gestion intégrée à la dimension environnementale. Elle modifie le registre de

l'action et introduit une complexité nouvelle. En effet, le développement durable incite à dépasser les approches statiques et ancrées dans un territoire, telles que l'entretien d'un paysage donné ou la maîtrise des processus environnementaux locaux. » (R. Bertho et F. Poussin, 2016, p.4) Cette orientation nationale de prise en compte accrue de la valeur paysagère s'inscrit elle-même dans une légitimation des politiques culturelles et dans un mouvement de reconnaissance des valeurs artistiques des travaux photographiques.

L'Observatoire photographique dans les Parcs Naturels régionaux naît donc de la rencontre d'une politique territoriale et d'une politique culturelle. Par ailleurs, les PNR doivent construire leur légitimité institutionnelle afin d'être reconnues localement et nationalement. L'arrivée des OPP est cohérente avec cette nécessité de « faire image » des territoires (R. Bertho et F. Poussin, 2016, p.5).

Cette démarche photographique novatrice apparaît comme le moyen de renouveler de formes d'appréhension spatiale des territoires. Les premiers Observatoires créés dans les territoires de Parcs ont été initiés à partir de la méthode nationale. Celui du Parc du Pilat est né en 1994, suivi entre 1996 et 1997 de cinq autres PNR ; Forêt d'Orient, Armorique, Livradois-Forez, Vosges du Nord et Haute-Vallée de Chevreuse.

[3] Décret n° 67-158 du 1er mars 1967 instituant des parcs naturels régionaux Art1er

Les missions confiées au PNR, autour de la protection, de la gestion et du développement économique et social des territoires rencontrent la trajectoire des Observatoires photographique des Paysages. À l'initiative des Régions, dans le cadre de leur compétence en matière d'aménagement du territoire, un Parc naturel régional a pour objet:

- de protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée ;
- de contribuer à l'aménagement du territoire ; au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie ;
- d'assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public et de réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et de contribuer à des programmes de recherche.”[4].

Ces missions n'ont cessé de se diversifier, répondant aux incitations des différentes politiques publiques. D'après l'étude de la Fédération des Parcs naturels régionaux (FDNR) réalisée en 2015, près d'une dizaine de parcs naturels possèdent des Observatoires Photographiques du Paysages selon la méthode nationale, alors que d'autres parcs ont créé des suivis photographiques adaptés aux problématiques spécifiques de leur territoire. Sur les 50 parcs naturels régionaux, 24 ont répondu à l'enquête dont 23 qui possèdent un Observatoire. Cette étude renseigne sur les différentes motivations et les stratégies adoptées par le parc en lien avec les OPP. (FDNR, 2015)

[4] Article R333-1 du code de l'environnement.

Une autre vie s'invente ici

58 Parcs naturels régionaux de France

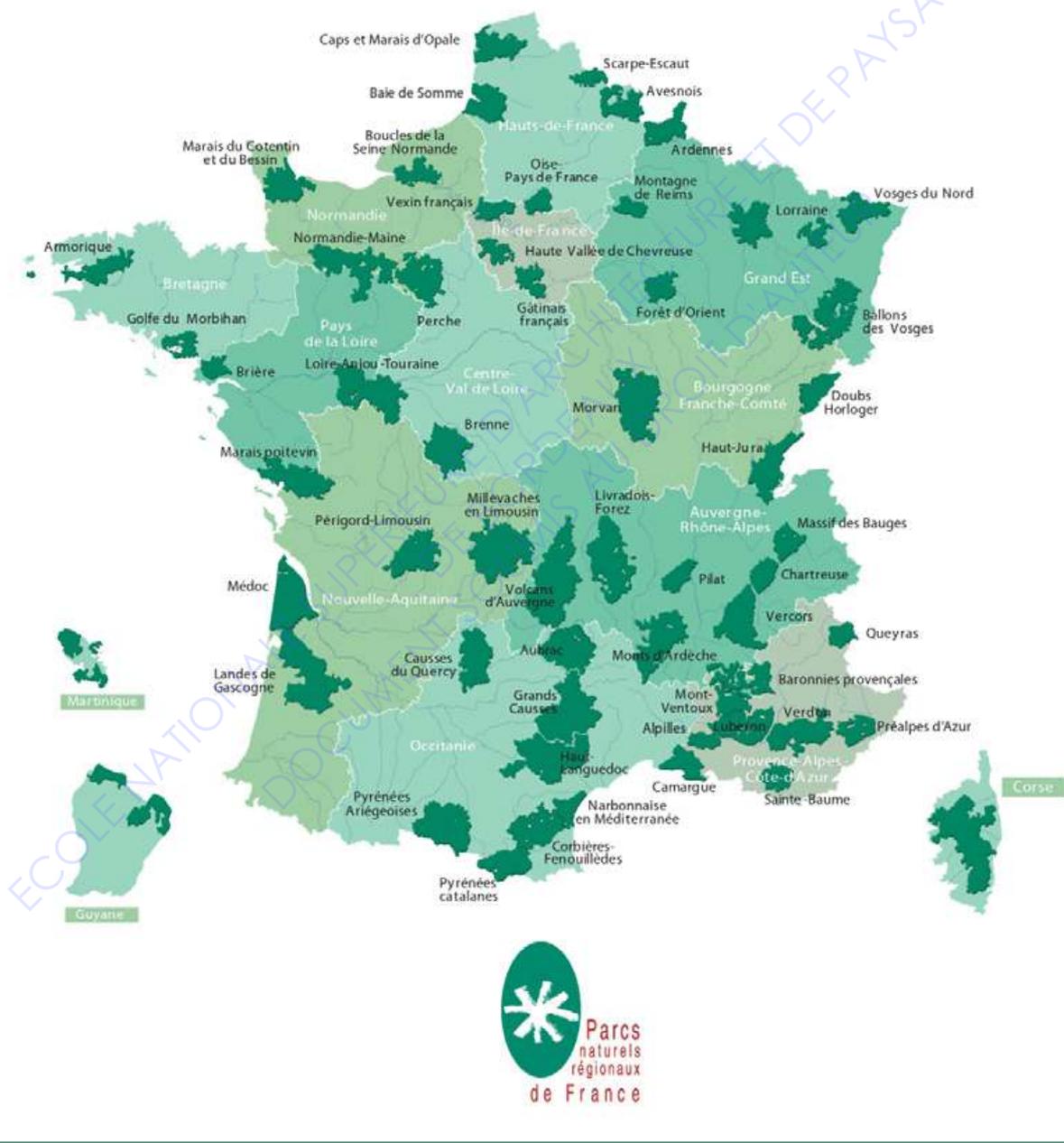
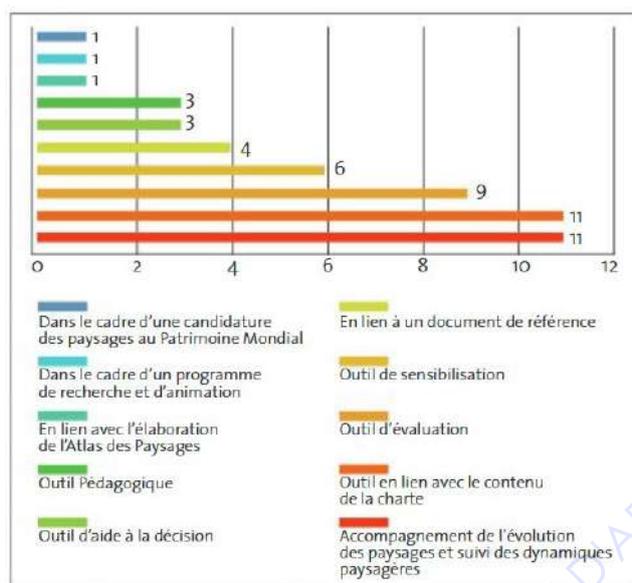


Figure 13. Carte des 58 Parcs naturels régionaux de France. source: Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

Sur la figure 14 on observe que la majorité identifie la démarche de l'OPP comme un outil « d'accompagnement du suivi de l'évolution des paysages, d'évaluation, d'aide à la décision ou à la sensibilisation ». Cet outil à donc pour ambition de toucher autant les agents du parcs et les politiques que le grand public par la sensibilisation au territoire.



Choix stratégiques en lien avec l'OPP.

Figure 14. Choix stratégique en lien avec l'OPP.
source : Étude sur les Observatoire Photographiques du Paysage dans les Parcs naturels régionaux. (2015)

2.2 Le choix du corpus d'étude : L'OPP des Vosges du Nord et L'OPP du Livradois Forez

On a pu constater que les PNR voient les Observatoires comme une matière première pour la création de nouveaux outils. On dénombre aujourd'hui près d'une centaine d'observatoires dont plus d'un quart sont établis dans les territoires de Parcs Naturels Régionaux. [Figure 15] S'intéresser à l'évolution des paysages est l'un des objectifs des PNR, Il est donc logique que ces institutions apparaissent en premier.

L'Observatoire Photographique National du Paysage (OPNP) ne se développe plus, il est maintenant relayé par de nombreux OPP locaux mais il persiste parfois dans les premiers Observatoires initiés dans les années 1990. Ce mémoire est l'occasion d'une réflexion consistant à observer l'observatoire à son tour.

Nous pouvons ainsi questionner la mission originelle ambitieuse de l'OPP. Pour ce faire nous nous pencherons sur le cas de deux Observatoires Photographiques faisant partie des plus anciens mis en place au début de la mission : L'OPP des Vosges du Nord (1997) et L'OPP du Livradois Forez (1997). Leur ancienneté et leur large documentation permet de prendre un recul suffisant sur leur démarche pour les analyser. Si leurs objectifs sont communs, la mise en application de la démarche, le suivi de la méthode nationale, ainsi que les orientations artistiques sont diverses. À la suite d'enquêtes, il s'agira ici de suivre et de comprendre l'évolution de ces Observatoires et leur application dans les politiques territoriales. Comment la photographie est-elle mobilisée dans les deux cas ? A quoi sert-elle et comment ? Vers quels publics est orienté l'Observatoire ?

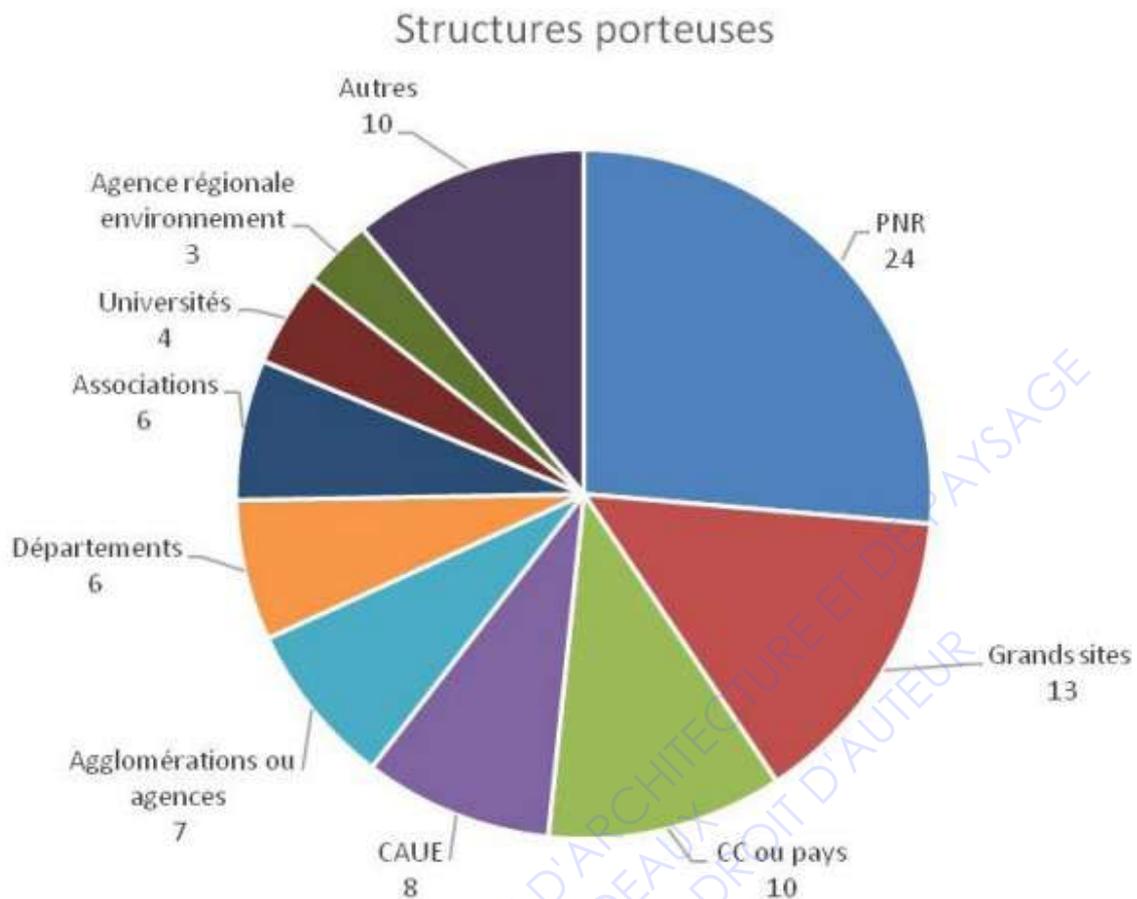


Figure 15. Diagramme des structures porteuses des OPP. source : Observatoires photographiques du paysage locaux : recensement et typologie (2015)

Ces différents Parcs ont été retenus afin de mettre en exergue la singularité des approches engagées :

- L'Observatoire Photographique du Paysage du Livradois-Forez se différencie par le travail artistique affirmé de la photographe Anne Marie Filaire. La photographe prône l'idée que cet Observatoire est avant tout un travail artistique qui va au-delà de simples relevés de terrain à dates régulières. En effet, malgré le caractère quasiment scientifique de la méthode de l'OPNP, cet Observatoire opère un rapport distancié aux finalités documentaires. Anne-Marie Filaire témoigne du pouvoir photographique à saisir les épaisseurs temporelles et s'attache à valoriser les permanences présentes sur le territoire. Cet Observatoire semble moins envisager la commande comme une mise en veille

des sites photographiés, mais plus comme une manière de guider une expérience des diverses temporalités du paysage.

Comment l'intervention de photographes artistes dans les OPP peut être envisagée par rapport aux processus de reconnaissances des dynamiques paysagères ? Pour cette recherche j'ai pu enrichir les corpus documentaires par des entretiens téléphoniques. D'une part avec la photographe Anne-Marie Filaire et d'autre part avec Serge Chaleil, ancien chargé de mission éducation à l'environnement et au patrimoine du parc. Ils ont pu tous deux me faire profiter de leurs expériences et leur impressions sur la démarche de l'Observatoire et son évolution au sein du parc.

- L'Observatoire Photographique des Vosges du Nord est l'une des démarches les plus abouties. En effet la démarche mise en place en 1997 en tant qu'itinéraire numéro 11 de l'OPNP, est issu d'un partenariat entre la structure porteuse et le photographe, Thierry Girard.

Cette Observatoire s'est établie sur la durée, il a connu une interruption de trois années, mais il s'avère exemplaire en raison de sa longévité. C'est un parc qui semble avoir toujours eu une bonne animation et un grand intérêt pour son Observatoire.

L'importance de l'archive accumulée a permis et autorise la compréhension des dynamiques présentes sur le territoire, à partir d'une masse critique de photographies. L'OPP fait notamment office de support de discussion et de négociation en lien avec le contenu de la charte paysagère du parc.

Le travail artistique du photographe Thierry Girard est largement mis en avant et offre la possibilité de valoriser cet Observatoire. Mon entretien téléphonique avec Romy Baghdadi, chargée de mission au PNR des Vosges du Nord, a permis d'élargir mon regard sur l'appréhension actuelle de l'Observatoire Photographique du Paysage. Arrivée dans le parc en 2016, à la suite d'une offre spécifique sur les Observatoires, elle a pu construire une vision spécifique sur cette question. « Si L'OPP des Vosges du Nord présente une ampleur propice à l'analyse paysagère autant qu'à l'élaboration d'une œuvre cohérente, celui du Livradois Forez apparaît comme la proposition la plus complexe de représentation du 'paysage temps' ». (F. Mocquet, 2021, p4). Dans ce mémoire il ne s'agit pas d'aborder la question de l'Observatoire par la mise en comparaison de deux démarches. Il s'agit plutôt de savoir tirer parti de la compréhension de ces OPP. Leur corpus d'images est assez conséquent pour penser à l'exploitation de la valorisation de ces photographies.

L'Observatoire des Vosges du Nord

Date de création : 1975

Superficie : 127 666 hectares

Population : 81 784 habitants

Nombre de communes : 111

Date de création de l'OPP : 1997

Nombre de points de vue : 230

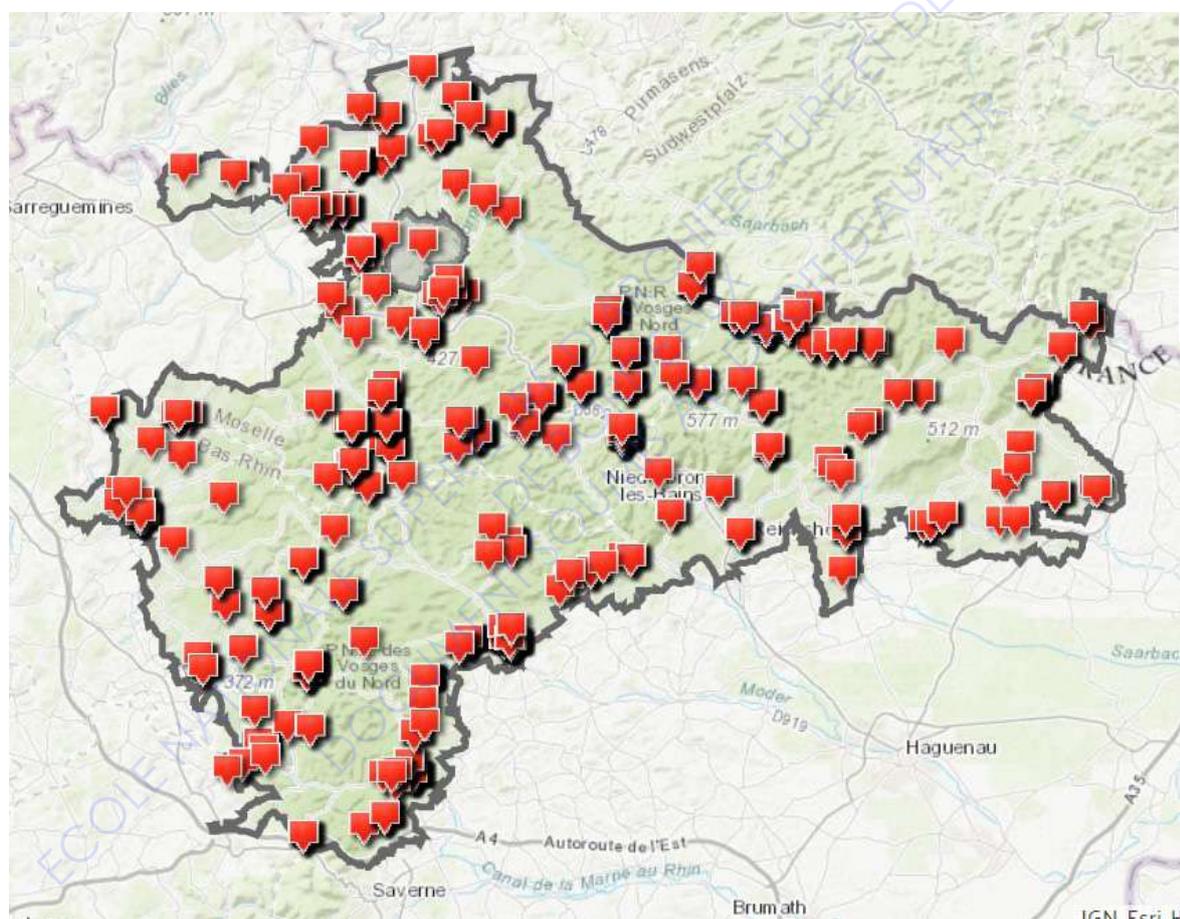


Figure 14. Carte de localisation des points de vue de l'OPP des Vosges du Nord.

Sources : <http://www.parc-vosges-nord.fr/OPP/>; PNR des Vosges du Nord

L'Observatoire du Livradois-Forez

Date de création : 1985

Superficie : 300 000 hectares

Population : 103389

Nombre de communes : 176

Date de création de l'OPP : 1997

Nombre de points de vue : 40



Figure 15. Carte de localisation des points de vue de l'OPP du Livradois-Forez.

Sources : <https://www.parc-livradois-forez.org/inventer/paysages-de-demain/observatoire-photo/PNR-du-Livradois-Forez>



PARTIE II

QUELLES REPRÉSENTATIONS DANS LES OPP POUR QUELLES CONNAISSANCES SUR LES PAYSAGES ?

On a donc pu constater dans la partie précédente, que l'Observatoire est un héritage de plusieurs mouvements photographiques à la fois politiques et culturels. L'image photographique est investie dans des objectifs divers : instrument de justification de politique, objet technique à visée documentaire... Sa valeur esthétique permet également de soulever et faire naître un intérêt pour les paysages qu'elle met en scène. Les Observatoires s'inscrivent donc dès le départ dans une ambiguïté entre document technique et œuvre artistique. Après avoir défini l'Observatoire, ses ambitions et ses objectifs, il s'agit maintenant de mettre en pratique ces intentions. À quels niveaux cet outil est-il connu et utilisé dans les démarches des parcs naturels régionaux ? Entre moyen de sensibilisation et objet documentaire, comment l'Observatoire est perçu par les collectivités ? Quelles variations existe-il entre la méthode nationale et la mise en application de la démarche ?

A – Regard sur la méthode par l'analyse des démarches de L'OPP du Livradois Forez et de L'OPP des Vosges du Nord

Dans cette partie on s'intéresse à suivre la démarche dans deux Observatoires Photographiques à partir d'une analyse descriptive des contenus visuels et d'une analyse des discours des acteurs du territoire. Il s'agira alors de comprendre les potentialités et les faiblesses de l'outil à travers ces deux exemples. Quels paysages sont représentés et comment ? Trouve-t-on des différences entre le type de photo et le type de discours ?

1. L'OPP du Livradois Forez, une représentation singulière du « paysage temps »

1.1. Les prémices de la mise en place

Le parc du Livradois-Forez est situé en Auvergne à proximité de Clermont-Ferrand. Il regroupe 176 communes et s'étend sur près de 311 035 hectares. En 1997, 11 ans après sa mise en place, le parc s'engage dans la démarche des Observatoires. L'arrivée de l'Observatoire témoigne d'une volonté d'agir face aux problématiques rencontrées sur territoire. «Le déséquilibre démographique, la perte de substance économique, l'assouplissement culturel avaient pour conséquences, comme beaucoup d'autres régions, l'exode rural, la diminution de l'emploi, l'abandon des terres cultivables, des villages et hameaux, l'avancée de la forêt, plus le mitage urbain» (S. Chaleil, 2000, p48).

L'objectif initial reposait sur la volonté d'utiliser la photographie comme véritable vecteur d'identité du parc. « Le parti du parc est clair ; il s'agit de valoriser nos paysages avant tout pour que les femmes et les hommes qui y vivent s'y sentent bien, s'y reconnaissent, y fassent des projets pour l'avenir, dans lesquels ils retrouvent ou expriment leur identité »(S. Chaleil, 2000 p48). On cherche alors par le biais de la photographie à rendre compte des réalités d'un territoire pour les acteurs du parc comme pour le grand public. Le ministère de l'environnement vient formaliser la pratique de la photographie, déjà présente dans les démarches du parc. Suivant la méthode Nationale, le comité

de pilotage composé d'élus du parc, de la DIREN (Direction Régionale de l'Environnement), de la direction des routes, et des partenaires (conseil départementale, la région, CAUE) se sont réunis plusieurs fois pour faire la liste des enjeux du territoire.

1.2. Le travail d'auteur de la photographe

La singularité de cet Observatoire se trouve dans le travail d'auteur de la photographe, qui propose une représentation plus complexe du 'paysage temps'. Pour le parc, le choix d'associer dans une image, une approche esthétique et technique enrichit le dialogue et le contenu de l'itinéraire. La commande de l'État des années 1990, donne une grande liberté aux artistes photographes. Anne-Marie Filaire entretient un rapport distancié aux finalités documentaires de la méthode de l'Observatoire. Originaire du parc, elle guide le choix de l'itinéraire à travers le filtre de sa mémoire. « Je connais par cœur cette région, je l'ai vécu de l'enfance. Par rapport au choix des sites c'est un choix complètement personnel ». [1] Elle précise notamment qu'il s'agit pour elle d'un travail avant tout artistique qui remet en cause l'idée d'un simple procédé de relevés de terrain à dates régulières. Tout son travail déploie une certaine poésie de l'espace, qui s'attache au détail et qui fait émerger l'essence même d'un paysage.

« C'est donc davantage à travers le filtre de sa

[1] : Anne-Marie Filaire, entretien téléphonique, Bordeaux le 25/10/2022

mémoire qu'à travers celui des problématiques paysagères qu'Anne-Marie Filaire perçoit le territoire, expérimentant ainsi une relation entre l'image mémorielle, le site et la représentation à produire à un instant donné » (F. Mocquet, 2021, p6). Cette démarche autobiographique vient illustrer en quelque sorte la relation entretenue entre le paysage et sa représentation. « C'est l'image que l'on a déjà du paysage, qui définit les paysages. » (F. Mocquet, 2021, p6) En effet nos perceptions, notre mémoire et les récits portés sur un lieu déterminent une culture du paysage qui orientent et définissent les territoires. On ne voit d'un paysage que ce que l'on reconnaît et sur lequel on s'identifie et se projette. Dans cette idée, la photographe rend perceptible ce filtre culturel et met en lumière l'identité du territoire.

1.3. Qu'est ce qui est photographié ?

Au départ de la commande, des thèmes sont définis pour être photographiés. L'objectif des photos étant de représenter « la déprise agricole, la gestion de la forêt privée, les transformations de l'habitat, le tourisme vert, la gestion des sites naturels remarquables ». (*Liste des Observatoires, Cf annexe 01*). Comment Anne-Marie Filaire s'approprie-t-elle cet objectif ? « J'ai un peu aménagé les règles de cet observatoire pour en faire quelque chose de singulier. Je n'ai pas ciblé les différences mais les permanences dans ma façon de photographier. » [2] Ainsi année après année, elle fait ressortir de ces photographies, des états de stabilités ou d'évolution lentes du paysage.

En s'attachant aux permanences plutôt qu'aux évolutions. Elle porte attention aux terrains préservés de grandes transformations territoriales. De 1997 à 2006, Anne Marie Filaire retourne régulièrement dans le parc pour re-photographier les quarante points de vues sélectionnés. Elle parle d'une quête de l'image : « rechercher l'image, ce n'est pas revenir à une date précise, mais à une période donnée. Je venais, revenais, [2] : Anne-Marie Filaire, entretien cité



Figure 1. Anne-Marie Filaire, OPP du Parc naturel régional du Livradois-Forez, Carrière d'Escoutoux, décembre 1997, 1998, 1999, 2003 © Anne-Marie Filaire

etc. pour vraiment retrouver l'image. Et quand cela bougeait, les images disparaissaient » [3]. La notion du temps est de l'ordre de la fixité pour fabriquer une œuvre qui tient presque de l'abstraction.

Dans la série d'images de Laignac [figure 2], on voit très bien que la photographe a cherché à faire la même image. Que ce soit l'ombre du bois ou la lumière très crue de la clairière, l'exposition et les contrastes fabriquent l'image. «A cibler les permanences, là émerge seulement les différences» [4]. Sur cette même série, on distingue alors la transformation d'un champ cultivé en prairie fauchée et pâturée justifiant la réalisation d'une clôture. Le choix du noir et blanc répond à l'histoire de la photographie et agit dans le récit poétique de l'auteur. "Quand on a deux, trois images du même lieu, on joue un peu au jeu des sept erreurs. Quand la série est plus importante, l'effet de répétition tend à une certaine abstraction. On accède à une autre temporalité, le changement devient très subtil, l'espace se déplie un peu comme une peau. On pourrait presque dire que c'est le paysage qui nous pense." [5]

[2] et [4]: Anne-Marie Filaire, entretien cité

[3] et [5] : Anne- Marie Filaire Par Michel C.Thomas.
Portrait paru dans le Journal du Parc n°01 au printemps 2001. Source : <https://www.parc-livradois-forez.org/inventer/paysages-de-demain/observatoire-photo/anne-marie-filaire-2/>



Figure 2. Anne-Marie Filaire, OPP du Parc naturel régional du Livradois-Forez, Laignac, 1997, 1999, 2002, 2020
© Anne-Marie Filaire



Figure 3. Anne-Marie Filaire, OPP du Parc naturel régional du Livradois-Forez, La Renaudie, 1998, 2001, 2003, 2020
© Anne-Marie Filaire

1.4. Au fil de l'Observatoire

Cette histoire qu'elle raconte, elle l'a réunie dans un ouvrage en 2009. Le livre d'artiste « Observatoire » raconte le temps de l'OPP du Livradois-Forez. « Considéré comme un objet cohérent constitué d'images et d'énoncés textuels divers, Observatoire permet d'interroger le rapport à la commande d'Anne-Marie Filaire et de tenter de saisir la manière dont son expérience de l'OPP se fait mise à l'épreuve des temporalités du paysage. » (F Mocquet, 2021, p5). Les séries photographiques sont également présentées lors de différentes expositions au début de l'Observatoire, en 2003, 2004 et 2007.

De 2004 à 2020, les reconductions photographiques se sont arrêtées au parc. Serge Chaleil évoque les difficultés qu'il a rencontrées pour mobiliser et animer cet outil. « J'ai essayé de montrer des séries photographiques mais c'est un vrai travail. Dans le cadre de ma mission d'éducation ça faisait un peu partie de mon rôle mais j'étais un peu court dans le temps, j'ai essayé au moins une dizaine de fois d'en faire un outil pédagogique. ».[6] Cette coupure est notamment due aux difficultés de remobilisation de l'œuvre photographique de Anne-Marie Filaire dans un objectif d'aide à la

politique et au projet de paysage. Si la photographie entendue comme pratique esthétique permet un regard renouvelé et contribue à une culture moderne de l'environnement, elle pose des incompréhensions dans l'appropriation de ces photos par les partenaires de l'Observatoire. En effet l'Observatoire et son itinéraire subjectif ne permettent pas selon les agents du parc, une objectivation fonctionnelle pour les missions paysages. À terme, l'ambition d'utiliser l'Observatoire comme support de procéder à de véritables choix d'aménagement n'est pas réalisée.

En 2019, le ministère cherche à susciter un intérêt pour la réactivation de certains itinéraires nationaux. En 2020, le parc a eu de nouveau la possibilité d'avoir les financements pour une mission de reconduction de 40 images. Ce qui a donné lieu à de nouveaux clichés, cette fois-ci en couleur. Cependant les rencontres entre art et aménagement sont ponctuelles et peine à déboucher sur des finalités d'aménagement.

[6]: Serge Chaleil, entretien téléphonique, Bordeaux le 05/10/2022



Figure 4. Anne-Marie Filaire, OPP du Parc naturel régional du Livradois-Forez, La Renaudie, 1998, 2003.
© Anne-Marie Filaire



2. L'OPP des Vosges du Nord, un levier d'actions pour le parc

2.1. Les prémices de la mise en place

Le parc naturel régional des Vosges est situé dans le nord-est de la France, à cheval entre le Bas-Rhin et la Moselle. L'Observatoire est créé en 1997 en tant qu'itinéraire numéro 11 de l'Observatoire Photographique National du Paysage. Cet Observatoire tient sa particularité par la pérennité de son fonctionnement. En effet, il paraît caractéristique de la démarche à plusieurs égards : son action s'est installée dans la durée, et développe une forme d'exploitation innovante des photographies.

Au fil des années il a su s'adapter à son territoire, pour concilier démarche artistique et projet de paysage. Au départ le comité de pilotage sélectionne 100 points de vues dont l'intérêt repose sur des problématiques énoncées. On s'intéresse notamment à l'évolution de l'agriculture, du bâti, des villages et à l'impact des infrastructures routières et industrielles. Le comité de pilotage est composé, d'élus, de chargés de missions, de la DREAL, de membres du comité scientifique, des techniciens des collectivités et des communautés de communes.

Thierry Girard est un photographe français reconnu pour son esthétique particulière inspirée de photographes américains tels que Walker Evans ou Lee Friedlander. Il s'intéresse aux photos de paysages et vient à être sollicité par le ministère pour participer à la mise en place de l'Observatoire des Vosges du Nord, territoire qui lui est alors inconnu. Son travail repose sur un dialogue constant avec les partenaires du parc. L'Observatoire a su proposer des photographies bénéfiques pour les partenaires et pour l'artiste qui défend sa position d'auteur. Comment les séries photographiques produites par Thierry Girard sont-elles considérées comme une formalisation visuelle servant de prises de décisions pour les élus ?

2.2. Qu'est ce qui est photographié ?

Le PNR des Vosges du Nord est un territoire 70 % forestier. D'une manière générale, il s'agit pour le photographe de faire un portrait de ce territoire forestier sans pour autant rentrer dans la caricature de la ruralité. « Une telle représentation a pour objectif de convaincre les élus et d'accompagner leurs actions au sein des communes du PNR. Du côté des territoires urbanisés, l'enjeu est différent et, pour une part, encore empreint d'une idéologie anti-urbaine, fréquente dans les territoires majoritairement ruraux. Il s'agit de montrer la déprise des activités au sein des villages et les transformations spatiales engendrées, ainsi que de rendre compte des phénomènes de développement et de repeuplement des campagnes, notamment par les nouveaux habitants, à travers les lotissements, les zones d'activités et les implantations d'entreprises dont se dote le territoire. » (Raphaële Bertho et Frédéric Pousin, 2016, p 5). L'OPP est ainsi considéré comme un support pour faire du paysage un sujet de débat avec les habitants et les acteurs.

Romy Baghdadi, chargée de mission paysages et transitions au parc, met en avant les différentes dynamiques paysagères qui sont représentées dans les clichés. [7] D'une part une thématique urbaine ; le patrimoine des cœurs de village, les extensions urbaines, les mobilités sur le territoire (travaux bords de route, élargissement des voiries), aménagement de place de village...

Dans la série photographique de Goetzenbruck, l'Observatoire sert de suivi du projet d'ouverture d'une voie rapide : [figure 5] « Au centre du territoire, l'évolution d'une zone artisanale située à la sortie de Goetzenbruck peut être suivie grâce aux photographies. Elle rejoint maintenant l'entrée du bourg suivant, Lemberg, et vient occulter pour les passants la très belle vue sur la forêt à proximité. » (Thierry Girard, 2016, p17)

[7] : Romy Baghdadi, entretien téléphonique, Bordeaux le 25/10/2022



Figure 5. Thierry Girard, OPP du Parc naturel régional des Vosges du Nord, Obersteinbach, 1997, 1999, 2002, 2009, 2011, 2018.
©Thierry Girard

D'autre part une thématique liée aux dynamiques naturelles: les énergies renouvelables (éoliennes), le renouvellement agricole , les fonds de vallées humide, la gestion de la forêt, la gestion écologique des friches...Les photographies représentant des étangs en sont un bon exemple. [figure 6] En effet , suite à la mise en œuvre de la politique de Natura 2000, qui renvoie au maintien des continuités écologiques, ces étangs tendent à disparaître. Les habitants ont alors le sentiment de perdre l'identité du paysage. Les photographies deviennent alors le moyen de justifier ses actions et de les faire accepter par les acteurs du territoire. « Dans la réserve de la biosphère toujours, une série de petits étangs descendaient de la montagne et servaient à la pêche comme au tourisme. Il a été décidé de les assécher, de ne conserver que le filet d'eau du ruisseau, et de rendre aux anciens espaces des étangs leurs biodiversités, produisant ainsi des paysages de plus en plus fermés au fil des années. »(Thierry Girard, 2016, p18)

On a également un suivi des paysages emblématiques du parc, sur des questions liées au tourisme. Par exemple, la série des ruines de la Lutzelhard [figure 7], met en image les ruines du château qui figure parmi les éléments emblématique du parc. Sur ces photos on peut voir les conséquences de la tempête de 1999, ou

de nombreux arbres ont été couchés. La gestion minimale de la forêt qui a suivi a progressivement caché le point de vue sur le château. En effet le classement du parc en réserve biologique intégrale vient interdire les interventions sylvicoles, et donc une végétation plus spontanée se développe. Ces photos ont entraîné de nombreuses discussions au sein du comité de pilotage pour le maintien ou non du point de vue sur les ruines.

En résumé les photos de l'OPP des Vosges du Nord sont donc le reflet des politiques appliquées et imposées au territoire. Elles peuvent être également l'image de phénomènes naturels et climatiques. Chaque décision ou phénomène naturel a forcément un impact dans le paysage dans des temporalités plus ou moins longues. On lit sur les photos, des décisions individuelles comme collectives qui racontent le paysage et participent à une mémoire collective.



Figure 6. Thierry Girard, *OPP du Parc naturel régional des Vosges du Nord, Obersteinbach, 1997, 2000, 2009, 2019.*
©Thierry Girard



Figure 7. Thierry Girard, OPP du Parc naturel régional des Vosges du Nord, Obersteinbach, 1997, 2000, 2009, 2019. ©Thierry Girard

2.3. Au fil de l'Observatoire

La valorisation de l'Observatoire a donné lieu au début des années 2000 à la mise en place d'une exposition, à la sortie d'un CD-Rom ou encore à la publication d'un livre par Thierry Girard. Cette publication comporte deux volets. Une partie esthétique présentant l'œuvre photographique de Thierry Girard. L'autre analytique avec un travail de description de ses photographies. Entre œuvre artistique et document politique, les débuts de l'Observatoire peinent à se revitaliser, restant ancré dans le flou artistique de la commande initiale. « La valorisation de l'OPP des Vosges du Nord en 2004 a finalement l'effet contraire à celui escompté : les responsables politiques considèrent que ce point d'étape doit servir de bilan d'une expérience peu concluante et coupent les subventions » (R. Bertho et F. Pousin, 2016, p 7).

Arrêté faute de financements, l'Observatoire a été interrompu trois ans, de 2006 à 2008. Sa reprise en 2009 a permis d'engager un nouveau questionnement autour des usages possibles de l'Observatoire. Il a depuis sans cesse adapté ses objectifs en remettant en cause les points de vues produits et les problématiques traités. En l'intégrant aux activités des agents du parc, il a

été décidé de l'étendre. « Nous avons donc décidé d'augmenter régulièrement le corpus d'images, le portant ainsi progressivement de 100 à 200 points de vue. 30 des 100 nouveaux points de vue ont été suggérés lors des comités de pilotage par les différents chargés de mission, qui avaient notamment pu les repérer au cours d'expéditions sur le terrain avec les représentants de la DREAL. Les 70 autres sont cependant le résultat de ma propre connaissance, profonde, de ce territoire, dont aucune route et aucun recoin ne me sont aujourd'hui inconnus. » (Thierry Girard, 2016, p19).

Le photographe a su s'adapter à cette nouvelle orientation, dans le choix des points de vue et également dans le passage à la couleur. Il n'en perd pas moins la reconnaissance d'un travail photographique personnel guidé par ses impressions et sa vision d'artiste. La valeur artistique n'est donc plus la seule garante de la qualité de l'OPP, qui se fonde également sur un potentiel documentaire. L'Observatoire vient prendre des distances à la méthode nationale par l'élargissement des points de vue et par l'adaptation du protocole de reconduction.

2.4. L'OPP un outil de sensibilisation en lien avec la charte du parc

Arrivée dans le parc en 2016, à la suite d'une offre spécifique sur les Observatoires, Romy Baghdadi, vient renforcer l'animation autour de l'outil. Elle insiste notamment sur le fait que l'OPP est un outil exceptionnel, à la fois outil de projet de médiation et de mémoire. Sa mission d'un an consiste à remobiliser l'Observatoire dans des objectifs opérationnels. Il s'agit d'identifier les évolutions du paysages, les dynamiques présentes, pour dessiner les paysages de demain à l'horizon 2050. Ce travail s'est concrétisé par une exposition et sur la constitution de "fiche lecture paysage" au regard de la charte du parc. En effet Romy Baghdadi précise : « Globalement tous les points de vues ont été définis au regard de la charte du parc. C'est un document cadre qui donne la trajectoire de l'OPP. Quand il y a un point de vue, il y a toujours une justification de son utilité possible dans la charte, qu'elle soit portée ou subie par le parc ». [8]

La force de cet Observatoire s'est bien d'accompagner et d'enrichir la charte du parc. Le paysage y occupe alors une grande place notamment illustré par la troisième des 'vocations' de cette charte est intitulée « un territoire qui ménage ses espaces et ses paysages ». L'OPP est donc bien ancré comme outil efficient pour le parc. Un volet important de l'OPP considère également que les photographies doivent servir pédagogiquement à sensibiliser le grand public. Romy Baghdadi a animé l'Observatoire à plein temps pendant 1 an : sensibilisation au grand public sur des événements du parc, atelier de lecture de paysage ou encore participation à des cafés bavards. Le travail sur les fiches paysage est un moyen d'observer et faire partager les connaissances sur les paysages et leurs évolutions. Ces fiches thématiques (zone d'activités, centre villageois, extension urbaine, espace public, patrimoine bâti, par exemple) servent de support pour partager des connaissances et pour se projeter

dans l'avenir. Elles sont ainsi en lien avec les enjeux de la charte et soulèvent des questions pour sa révision ou pour la conception des PLU et PLUi. [Les photographies sélectionnées représentent un ensemble de problématiques se retrouvant à plusieurs endroits du territoire. Elle expérimente une exploitation méthodique des images en trois étapes – observation, lecture et projection. Le site internet du parc donne également accès et géolocalise les photographies, constituant ainsi d'une base de données efficiente. On observe tout de même un manque de connaissance de l'outil par le grand public. Aujourd'hui le temps consacré à l'OPP par le parc est de 5 jours par an. « En 1995, il y avait un engouement pour cet outil mais il n'y avait pas encore la matière pour s'en servir, maintenant c'est engouement s'est tassé, mais c'est maintenant que on en aurait besoin, que les outils peuvent se révéler. Parce qu' ils se sont développés et ils sont intéressants maintenant. »

[9]

[8] et [9] Romy Baghdadi, entretien cité.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



Figure 8. Thierry Girard, *OPP du Parc naturel régional des Vosges du Nord, Neuwiller-lès-Saverne*, 2014, 2019. ©Thierry Girard



B – Discussions autour des potentialités de l'Observatoire Photographique des Paysages

En s'intéressant à la démarche de deux Observatoires mis en place dans les années 90, on a pu constater des finalités différentes dans la mise en application de la méthode. De la vision de l'artiste à l'animation autour des séries photographiques, la manière dont les structures porteuses se saisissent de l'OPP, implique des orientations plus ou moins affirmées. Dans cette partie il s'agira de faire un retour critique sur les possibilités offertes par l'Observatoire à travers ses différentes dimensions ; territoriale, artistique et sociale. Par la suite nous évoquerons les difficultés et les limites de la méthode dans les démarches des parcs naturels régionaux.

1. Les possibilités : un outil transversal pour parler de paysage

1.1. Une dimension territoriale : un outil de suivi des dynamiques paysagères

La première valeur de l'Observatoire repose sur sa facilité à parler de paysage. La force de cette démarche c'est d'avoir la possibilité de représenter le territoire dans une certaine réalité. L'objectif n'est pas de faire des photos promotionnelles du territoire, mais bien de montrer les paysages quotidiens et ordinaires, qui racontent l'histoire de ceux qui y vivent. Mémoire collective, les séries photographiques ont une forte valeur documentaire, elles répondent à la question, qu'est ce que le territoire ? La photo donne une réalité à ces paysages qui paraît parfois abstrait quand on le traite sous forme de chiffre ou de cartographie. L'Observatoire permet d'évaluer les politiques mises en place sur le territoire. Il en devient un véritable support de discussion autour des évolutions paysagères et de la qualité des paysages.

L'OPP des Vosges du Nord fonde son travail sur cette dimension territoriale. En effet, par un travail partenarial entre le photographe et la structure porteuse, L'Observatoire est exploité à travers les objectifs et les enjeux de la charte. « Il y a des dynamiques qui sont illustrées et qui racontent des politiques appliquées et imposées au territoire, par exemple : la continuité écologique, l'arrivée de la ligne à grande vitesse, le choix de clôture,

l'aménagement espace publics. » [10]

Le protocole de reconduction permet donc de partager un ensemble de bilans sur les politiques mises en place sur le territoire. Quand l'archive devient suffisante, il s'agit de se saisir alors de l'outil comme véritable levier d'action en lien avec les acteurs du parc. Qu'on montre à la fois les permanences ou les évolutions, l'enjeu repose sur la façon dont on décide de s'en servir. Pourquoi les paysages ont-ils évolué ? Doit-on continuer ou stopper cette évolution ? Quel processus mettre en place pour agir sur ce territoire ? « L'Observatoire ne consiste plus aujourd'hui à évaluer seulement des politiques publiques : un changement s'est opéré, similaire au passage de l'argentique au numérique, et ce type d'Observatoire est aujourd'hui révolu. Les observatoires aujourd'hui caractérisent et observent le territoire à des fins prospectives de planification : ce sont des outils d'aide à la décision. Leur intérêt serait faible s'ils consistaient seulement à regarder l'Homme détruire la planète. » (Nicolas Sanaa, 2016, p24). En ce sens, l'Observatoire Photographique des Paysages est bel et bien un projet de paysage. La représentation objective du territoire rend compte du résultat d'un assemblage de l'ordre du discours et de l'ordre de l'action.

[10] : Romy Baghdadi, entretien téléphonique, Bordeaux le 25/10/2022

1.2. Une dimension artistique : la représentation culturelle d'une mémoire collective

La démarche de l'Observatoire photographique du paysage est fondée sur l'aptitude de la photographie à rendre compte de réalités complexes. Sa dimension artistique positionne de nouveaux questionnements autour des représentations du paysage. L'acte photographique comme regard sensible rend compte d'une culture sociétale à une époque donnée.

En effet, le positionnement artistique sur un territoire est le reflet du rapport entretenu des habitants au paysage. Cette représentation vient alimenter le discours de l'Observatoire et apporte un éclairage sur la mémoire collective d'un territoire. Cette recherche artistique "conduit à prendre en considération l'acte même de regarder ou de représenter, et encourage à retourner le viseur de la réflexion sur un angle mort de l'OPP." (Fmoquet , 2018, p12).

L'Observatoire du Livradois-Forez témoigne d'une perception d'un territoire singulier. Ces perceptions une fois analysées et interprétées renseignent sur des valeurs culturelles de l'époque. Anne- Marie Filaire illustre cette idée dans la série photographique des quatre routes.

On peut y voir deux maisons inoccupées à un carrefour. Ces maisons positionnées le long de cette grande voie à haute vitesse avaient une grande importance à l'époque. « Ces deux maisons étaient des auberges[...] Ces lieux avaient beaucoup d'importance, c'était des lieux où les gens se rencontraient, faisaient halte » [11]. Sur la reconduction de 2000 ces maisons ont été rasées. « Pourtant pour les gens qui vivent sur le territoire, tout le monde connaît ces maisons, c'est marrant parce que dans l'inconscient collectif, quand je dit les quatre routes, tout le monde voit les maisons, mais elles n'y sont plus.»

Si les personnes ne sont pas représentées sur ces photos c'est bien l'histoire des gens qui vivent le territoire qui est raconté. « Un observatoire du paysage devient dès lors l'outil d'une action orientée en direction d'une mise en cohérence des paysages visibles avec les représentations dont ils font l'objet. Il s'agit donc de se doter de moyens d'agir pour la qualité des paysages sur la base d'une réelle connaissance des valeurs culturelles et des représentations portées par les acteurs et les habitants concernés » (B. Davasse et al.,2016)



Figure 9. Anne-Marie Filaire, OPP du Parc naturel régional du Livradois-Forez, Les quatre routes, 1997, 2003.

© Anne-Marie Filaire

[11] : Anne-Marie Filaire, entretien téléphonique, Bordeaux le 25/10/2022

1.3. Une dimension sociale et pédagogique : une porte entrée pour parler de paysage

«L'Observatoire Photographique du Paysage est un objet culturel, qui interroge la révélation du paysage par la photographie et la modification et l'évolution de la photographie à travers cette pratique du paysage. »(Daniel Quesney, 2016, p 23). Cette notion d'interrogation est primordiale parce qu'elle fait naître autour d'elle le débat sur le paysage.

Une des clés de la mission des PNR est la sensibilisation des élus et des habitants aux problématiques liées à la gestion du territoire. « L'usage de l'OPP se déplace encore une fois, de même que le statut accordé aux images : œuvre et document, elles deviennent une matière visuelle manipulable. »(R.Bertho et F.Poussin, 2016, p12) L'action de médiation vient utiliser l'image photographique pour dépasser une approche seulement visuelle ou esthétique du paysage. L'animation qui doit se tenir autour de l'OPP doit impliquer des discussions autour de ces photographies.

L'OPP des Vosges du Nord a bien compris ces enjeux, Thierry Girard (2016) évoque les débats entrepris autour de la revitalisation d'un centre Bourg à Ingwiller : « Pendant des années, les architectes du parc se sont battus, projet après projet, pour proposer à la Mairie d'Ingwiller de protéger une zone d'habitat ancien au centre du village et de la rénover intelligemment. Il n'en a rien été, et la catastrophe qui en résulte est manifeste sur les photographies : les bâtiments neufs construits en 2015 sont particulièrement ratés d'un point de vue architectural, et feront perdre à cette zone sensible son identité. Il ne s'agit cependant pas de s'opposer systématiquement à la construction de bâtiments neufs. » (Thierry Girard, 2016, p17). Cet exemple rend compte des débats qui peuvent surgir après la mise en application d'une politique. Les photographies font émerger des questions transversales relatives aux différentes séries photographiques et les mutations qui y

sont liées. A travers les expositions, les ouvrages, l'animation tenue autour de l'Observatoire tente de toucher le grand public. Les photographies ont le pouvoir d'imager les paroles pour parler de problématiques individuelles et collectives. En ce sens, elles forment une base de données très intéressante pour informer et faire comprendre le territoire aux personnes qui le vivent. Outre l'exemple précis de lieux, il s'agit bien d'illustrer des situations pour parler de l'ensemble du parc. Faire une entrée par thématique (les fonds de vallée en friche, les zones d'activités, la rénovation du bâti patrimonial...) permet d'impliquer des ambitions plus larges par rapport aux missions des PNR de gestion du patrimoine bâti et naturel comme de sensibilisation au public.



Figure 10. Thierry Girard. OPP du Parc naturel régional des Vosges du Nord, 1997, 2010, 2011, 2014, 2015, 2019.
©Thierry Girard

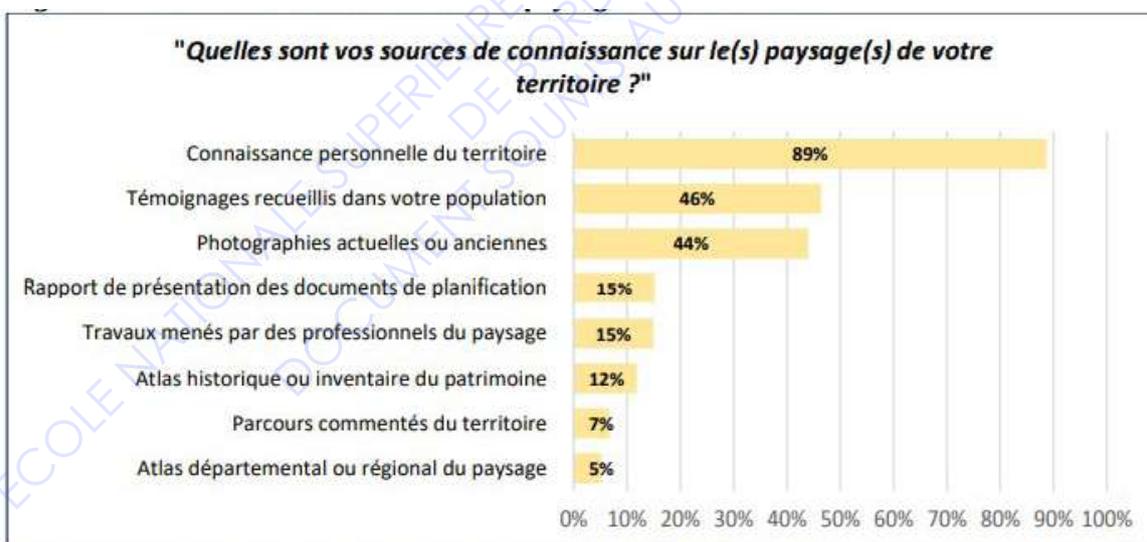
2. Les limites : une opérationnalité et une pérennité difficile à maintenir

2.1 Un outil mal intégré dans les actions du paysage

Malgré un certain enthousiasme pour la démarche, on se rend compte que l'OPP est emprunt de grandes confusions. Le nouveau rapport du CGEDD publié en février 2022 sur la sensibilisation et la formation des élus locaux à l'approche paysagère témoigne des ambiguïtés qui peuvent régner actuellement autour de l'OPP. Il affirme que à la suite d'une enquête auprès d'élus locaux, "les OPP ne sont connus que par à peine plus d'un sur dix des répondants à l'enquête " cependant " l'usage des « photographies actuelles et anciennes » recueille plus de 44% de réponses positives à la

question relative aux sources de connaissances des élus sur le paysage."(B. Baccaïni et *al.*, p38) Ce rapport révèle que si la ressource photographique est un outil familier dans les démarches paysagères, la démarche des OPP en tant que processus technique est quant à elle méconnue par les acteurs locaux. Mais alors d'où vient cette différence ? Initialement créé pour montrer les évolutions d'un paysage, c'est un outil qui reste parfois au stade d'archive qui n'est ni compris, ni utilisé par les collectivités locales. « Les objectifs initiaux de l'OPNP étaient de :

1. comprendre les évolutions des paysages,
2. évaluer les politiques publiques du paysage,
3. informer et sensibiliser.



Source : enquête CGEDD – Cerema – AMF – ANCT sur les élus et le paysage, 2021

Figure 11. Source de connaissance sur le paysage de son territoire. Source : Rapport-Sensibilisation et formation des élus locaux à l'approche paysagère, février 2022.

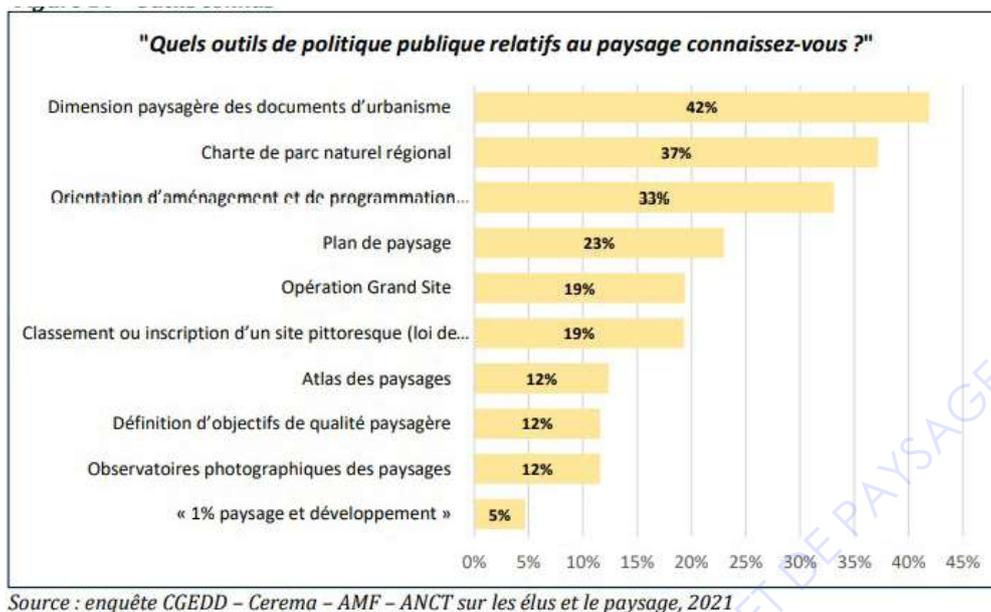


Figure 12. Outils connus . Source : Rapport-Sensibilisation et formation des élus locaux à l'approche paysagère, février 2022.

«Si les moyens d'atteindre le dernier objectif (sensibiliser) sont aujourd'hui en passe d'être définis, l'analyse du fond reste faible, son exploitation par les acteurs de l'aménagement du territoire est quasi inexistante, et son emploi pour l'évaluation des politiques publiques paraît difficile à mettre en œuvre » (S.Ehrmann, 2016, p1). Sonia Fontaine, paysagiste en charge du volet des carnet des paysages pour la révision de charte du Livradois Forez [12] évoque la difficulté de remobiliser l'Observatoire dans des démarches de planification. Par manque de compréhension de l'utilisation fonctionnelle de l'outil, l' Observatoire n'est pas approprié par les techniciens du parc et n'est donc pas utilisé dans la révision de la charte. « Ce qu'il a manqué c'est des consignes par rapport au ministère de l'environnement, c'était une période où la photo primait plus que l'intérêt d'avoir des images dans le temps pour exploiter les changements mais surtout que ça soit un outil efficace au jour le jour. » [13] . On voit donc que dans certains Observatoires, l'archive photographique est présente mais la démarche peine à croire à la fiabilité des résultats produits.

2.2. Quelle place pour l'analyse ?

Globalement, on constate que très peu d'Observatoires Photographiques du Paysage font l'objet d'une analyse approfondie et régulière des reconductions. Ils se limitent souvent à un inventaire, sans véritable analyse des mécanismes et facteurs de transformations des espaces ainsi que des rôles des différents acteurs qui en sont la cause. L'enjeu repose sur les compétences des Observatoires à concilier technicité et sensibilité afin de garantir un usage efficace des données. En effet, si la méthode nationale renseigne sur les conditions d'application et de prise de vues de la photo, elle ne traite ni de l'analyse ni de l'exploitation des séries photographiques. Comment faire vivre l'Observatoire ? Qu'est-il intéressant de montrer aux élus au public sur l'intérêt de cet outil ? Ce qu'on remarque c'est que l'outil est plus facilement mobilisable quand il s'agit d'action de sensibilisation. Par sa vocation pédagogique il vient soulever des questions sur

[12] :Sonia Fontaine, entretien, Bordeaux le 05/10/2022

[13]: Serge Chaleil, entretien téléphonique, Bordeaux le 05/10/2022

la qualité paysagère d'un territoire. Cependant très peu le considèrent encore comme un outil opérationnel associé au document de planification territoriale. En cause, des retours très contrastés sur l'efficacité de l'outil.

L'OPP du Livradois-Forez possède une grande richesse artistiquement mais il ne tend pas à être mobilisé dans les documents de planification. L'OPP Vosges du Nord en travaillant sur les unités paysagères en lien avec la charte et un des exemples de la manière dont on peut exploiter l'outil. Dans les deux cas, ces initiatives résultent du temps consacré à cet observatoire. Plus l'implication des PNR est grande plus les moyens sont déployés pour en faire un outil opérationnel de prise de décisions. « En lui accordant son autonomie on lui permet de faire image, mais pas pour autant de faire sens. » (Briffaud, 1999, p. 65.) L'Observatoire est un outil intéressant par sa transversalité. Cependant ce n'est pas un outil technique, ce qui en fait sa force et son point faible. Il ne se suffit pas à lui-même pour l'analyser de manière scientifique, pour l'ancrer de manière crédible. « Si le dispositif a une apparence formelle et discursive de scientificité, et si les corpus produits sont mobilisés par les structures porteuses au sein de productions culturelles, pédagogiques ou, de manière plus hasardeuses, techniques, ses objectifs demeurent généraux et les modalités de l'exploitation des archives dans le cadre du projet de territoire restent impensés. » (F. Mocquet, 2018, p4) On peut alors se demander quelles stratégies adopter pour une meilleure appropriation de l'outil par les collectivités et les habitants ?

2.3. L'OPP à l'épreuve de la durée, entre usures et renouvellements

Bien que la photographie soit un élément qui parle à tout le monde, l'intérêt est parfois difficile à maintenir dans les esprits des acteurs locaux et des habitants. Cette réticence est souvent le résultat de plusieurs facteurs.

D'une part, on observe une baisse d'intérêt de l'Observatoire au niveau national. Aujourd'hui,

l'engouement pour les OPP s'est tassé et le Ministère n'en fait pas la promotion. En effet sur la *figure 14*, on remarque que depuis 2005, le Ministère de l'Environnement ne finance plus les démarches des Observatoires. Il semblerait que 8 itinéraires photographiques sur 19 ne semblent plus faire l'objet de reconduction. L'époque de flou artistique dans lequel s'est ancré l'Observatoire n'a pas toujours été remobilisée. Au fil des années de nouveaux enjeux sont apparus et ont modifié les objectifs initiaux de l'OPP. Actuellement la priorité est de pouvoir répondre aux exigences liées à la crise écologique par une gestion accrue de l'aménagement des territoires. Si dans les années 1990, on s'attachait à la qualité esthétique des images, aujourd'hui l'enjeu repose sur l'efficacité de l'outil dans les problématiques environnementales actuelles.

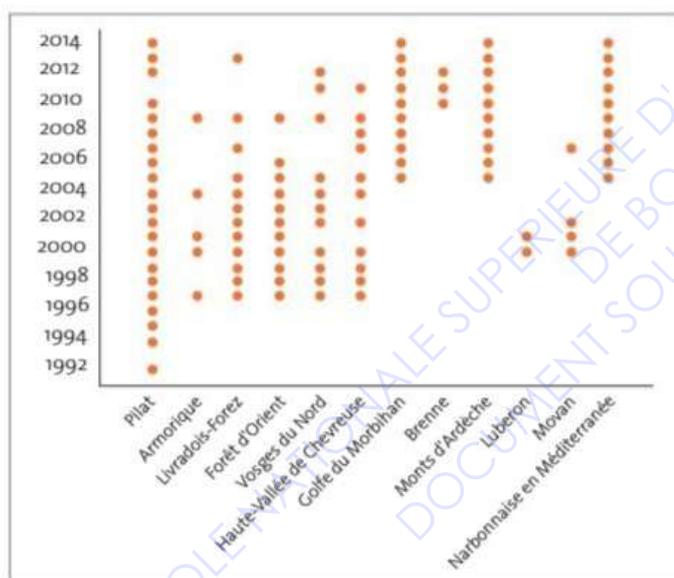
Le Ministère de la Transition écologique a lancé en 2019 la programmation d'une campagne de valorisation numérique sur tout le long de l'année 2020. "Elle donnera une visibilité particulière à des Observatoires photographiques des paysages (OPP) : des itinéraires photographiques composant l'OPNP seront ainsi mis à l'honneur, avec d'autres OPP donnant à voir le phénomène de diversification des méthodes, structures porteuses, territoires et acteurs désormais impliqués dans la démarche." [14]. Cette campagne a permis de relancer certaines reconductions comme au Livradois Forez.

D'autre part, la temporalité différée entre projet de paysage, projet photographique et mandat politique rend parfois difficile la projection des élus. On a pu constater que la pérennité de la démarche reposait sur une forte implication des acteurs locaux. Or la durée de mandat des élus n'est pas la même que celle de l'Observatoire qui s'inscrit sur un temps long. Cette disjonction dans la temporalité joue aussi dans l'impopularité de ce dispositif. En effet l'analyse des photos peut parfois être à la charge des élus qui ont pris une décision à un moment donné. L'enjeu repose sur l'ambition d'une projection de regard au-delà de

[14]:<https://www.ecologie.gouv.fr/observatoire-photographique-national-du-paysage-30-ans>

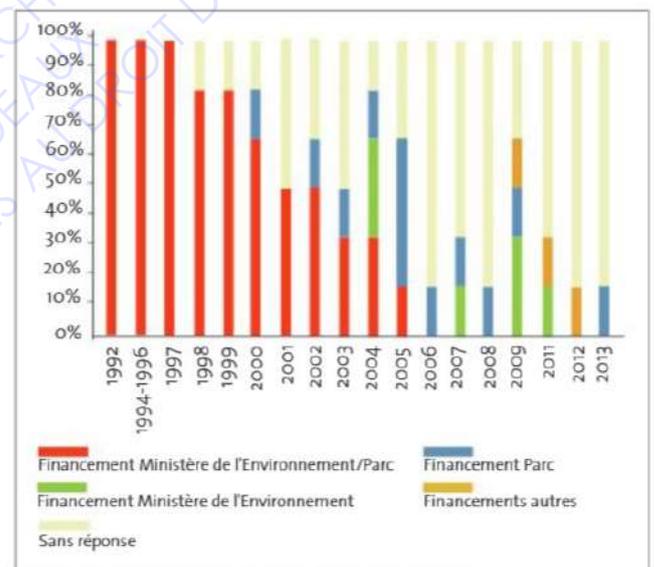
5 ans. L'idée n'est pas de rêver le paysage, mais de savoir ce qu'il faut mettre en œuvre pour agir sur les territoires. Ce phénomène est renforcé par le coût de l'Observatoire. « Le coût de mise en place d'un Observatoire utilisant la méthode nationale de 40 clichés, est estimé entre 35 000 et 40 000 euros, pour la mise en place de l'outil et 10 000 euros pour la reconduction. » Cette valeur ne prend pas en compte le coût de l'animation et de l'exploitation des clichés. Même si ce montant représente environ 1% du budget moyen d'un parc, la participation à l'outil reste limitée par les élus. En effet l'Observatoire ne fait pas toujours preuve de finalité matérielle systématique. Certains acteurs

du parc expriment alors leur réticence en estimant le rapport investissement/ résultat trop faible. En conséquence, on observe généralement une baisse du temps consacré aux Observatoires. Un temps raccourci qui ne permet pas dans la plupart des cas une utilisation opérationnelle de l'outil.



Pérennité des OPP engagés peu de temps après leur création.

Figure 13. Pérennité des OPP engagés peu de temps après leur création.



Financement des OPP adossés à la méthode nationale

Figure 14. Financement des OPP adossés à la méthode nationale.

Source : Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France, Étude sur les observatoires photographiques du paysage dans les parcs naturels régionaux, mars 2015.



PARTIE III

VERS UN NOUVEAU MODÈLE POUR LES OBSERVATOIRES PHOTOGRAPHIQUES DU PAYSAGE ?

Cette étude de cas a permis d'illustrer les conditions d'efficacité de l'Observatoire dans les parcs naturels régionaux. Se distinguent alors trois tendances et besoins : un désir de mieux valoriser l'outil, une remise en question du protocole national pour assurer la continuité du protocole et trouver les outils à déployer pour garantir une exploitation opérationnelle des séries photographiques. Dans cette partie il s'agira de proposer une mise en perspective de l'Observatoire Photographique du Paysage. À travers différentes recommandations nous proposerons des ajustements à la méthode basés sur l'exploitation des contenus photographiques au regard des convictions des PNR à prendre part aux questions de transition écologique. Pour terminer ce développement nous identifierons les propriétés de l'image photographique en vue des objectifs de l'Observatoire. Quelles formes d'observations ? quel équilibre entre œuvre et document ? Les différentes dimensions de la photographie sont mobilisées dans un nouveau modèle d'observation porté par une vision commune des territoires.

A – Mise en perspective des Observatoires Photographique du Paysage dans les Parcs Naturels Régionaux

Les alertes internationales sur l'état de notre planète qui s'appuient sur les rapports d'experts sont de plus en plus régulières et de plus en plus alarmistes. Dans cette partie il s'agit d'identifier les nouveaux enjeux sur lesquels s'appuient les Observatoires dans un contexte de crise climatique. L'objectif étant de proposer des leviers d'action pour prendre part à ce nouveaux tournant. Quels apports un Observatoire Photographique du Paysage peut-il susciter sur des thématiques regroupant le climat et l'énergie, l'agriculture ou l'urbanisme ? Cet outil transversal peut-il s'avérer être un support complémentaire pertinent dans les démarches des parcs naturels régionaux ?

1. Un outil plus réactif et évolutif pour accompagner la transition des paysages

1.1. De nouveaux enjeux dans un contexte d'urgence climatique

Depuis les années 2000 on assiste à un basculement des perceptions et des regards sur le paysage par l'apparition de changements brutaux sur nos territoires engendrés par le réchauffement climatique. Le nouveau rapport du GIEC de février 2022 annonce des prévisions très pessimistes et accablantes. Selon le rapport, la température de la planète devrait augmenter de 1,5°C dès 2030, soit dix ans plus tôt que la précédente prévision du Giec . Le Giec étudie cinq scénarios et le plus pessimiste prévoit un réchauffement compris entre 3,3 et 5,7°C. +. [1] Les épisodes caniculaires, de sécheresses ou encore les incendies récents ont posé à l'évidence l'urgence de la transition climatique dans l'opinion publique. Même si ces rapports commencent à produire quelques effets directs sur les traités internationaux et les lois nationales, les résultats restent trop faibles au vu de la rapidité des transformations en cours.

Le congrès des parcs d'octobre 2022 a permis de mettre en avant les nouveaux enjeux des parcs naturels régionaux face au contexte de crise climatique. Lors de cette rencontre, l'accent est mis sur la manière d'interroger la capacité des PNR à intervenir dans les processus de transition. En effet la priorité est de pouvoir répondre aux exigences liées à la crise écologique par une

gestion accrue de l'aménagement des territoires. « Les Parcs naturels régionaux, avec leur longue expérience, ont une légitime ambition pour faire converger les transformations profondes que ces transitions portent : tout autant écologique et lutte contre l'érosion de la biodiversité, climatique et énergétique, que sociale, économique, politique, numérique, culturelle et donc territoriale. ». C'est tout un renouvellement des pratiques des parcs qui est cours et qui a pour ambition une transition écologique , sociale et culturelle adaptée aux contextes territoriaux.

Les défis des parcs doivent s'orienter de façon locale pour adopter des stratégies correspondant aux caractéristiques des territoires. Ces initiatives réclament un ajustement dans les outils des parcs et leur gouvernance. Cet ajustement inclut les Observatoires photographiques, qui représentent une archive accumulée importante à remobiliser.

1.2. Les Observatoires en lien direct avec leur territoires

Les parcs comme on l' a vu sont de plus en plus impliqués dans la transition et l'adaptation des territoires face aux dérèglements climatiques. Ils peuvent compter sur leur charte qui fonde et oriente leurs projet. La charte d'un Parc naturel régional est le contrat qui concrétise le projet de protection et de développement durable élaboré pour son territoire. C'est un document de référence

[1]: Rapport 2022 du Giec: une nouvelle alerte face au réchauffement climatique. <https://www.vie-publique.fr/en-bref/284117-rapport-2022-du-giec-nouvelle-alerte-face-au-rechauffement-du-climat>

qui fixe les objectifs à atteindre et prend la forme d'un contrat d'engagement entre les signataires. Elle est le support des orientations de protection, de mise en valeur et de développement du parc. D'une validité de 15 ans, elle permet d'assurer la cohérence des actions menées sur les paysages.

Un des enjeux pour l'OPP est de pouvoir évoluer en même temps que les paysages qu'il photographie. Il doit se baser sur l'adaptabilité à réévaluer constamment son processus, ses objectifs et ses manières de faire.

On remarque que dans la plupart des cas, l'Observatoire ne parvient pas à s'adapter aux diverses problématiques du territoire. Les acteurs locaux semblent bloqués dans des questions de méthode, qui figent le déroulé de l'observatoire sur long terme. F. Mocquet dans sa thèse (2020) sur la représentation du territoire en projet, explicite que les protagonistes de l'OPP s'attachent au discours, qui est devenu pour eux une certaine finalité du projet. La méthodologie ne représente pas le travail partenarial entre les acteurs locaux et le photographe comme c'est le cas notamment pour l'OPP du Livradois-Forez.

L'Observatoire des Vosges du Nord est un contre exemple puisqu'il se base sur la charte paysagère du parc pour construire un regard partagé de l'Observatoire. Il s'agit de pouvoir renforcer le lien entre OPP et action. Plusieurs modalités de réponses sont possibles : les points de vues doivent être discutés et doivent pouvoir évoluer selon les enjeux écologiques et paysagers du parc. Un travail préalable doit s'effectuer autour de la définition de structures naturelles de références basées sur les unités paysagères du parc. Le protocole de reconduction doit pouvoir anticiper les aménagements majeurs à venir, et intégrer dans ses prises de vues les systèmes de production d'énergies renouvelables (suivis de l'impact éolien ou encore des problématiques liées aux panneaux photovoltaïques). Le comité de pilotage doit se regrouper plusieurs fois par an pour pouvoir discuter des changements à adopter et des résultats des dernières reconductions. Cette diversité des approches permet d'avoir une certaine souplesse dans le protocole pour

rendre compte au plus près des permanences et des mutations du territoire. Avant de penser à quelconques exploitations, il faut s'assurer que ce qui est photographié représente une matière visuelle malléable représentative des enjeux de l'ensemble du territoire.

1.3. De nouvelles modalités sur des temps plus courts

L'OPP comme projet de territoire, propose un programme d'actions sur des temporalités longues. Son ancrage dans le temps lui permet de répondre aux exigences des parcs qui souhaitent représenter une projection à long terme des mutations paysagères à venir. « Il devient urgent de changer les rythmes dans les transformations que portent les Parcs.[...] Une franche accélération de la mutation des instruments d'action publique serait très bienvenue et les Parcs devraient y participer plus encore » (R.LAJARGE, 2022,p 3) Cette temporalité est à la fois un atout et un désavantage pour l'Observatoire. On l'a vu l'intérêt et la pérennité de l'Observatoire dans sa continuité est parfois difficile à maintenir. Comment l'outil peut-il être dynamisé pour être utile sur des temps long comme sur des temps courts ? Dans un contexte d'accélération des temporalités, et d'une exigence marquée de l'effet immédiat de l'action, l'enjeu pour les nouveaux Observatoires, c'est de pouvoir mobiliser cet outil sur des temps plus courts et de façon plus interactive.

L'utilisation immédiate de l'outil se rencontre dans sa dimension pédagogique. À ce titre, dès les premières années, l'animation autour des premiers clichés peut être source de débat pour les acteurs locaux et les habitants du territoire.

Cette notion pédagogique et participative est largement utilisée dans les OPP locaux, qui implique de plus en plus la participation habitante aux Observatoires. Cela étant dit, rendre plus interactif l'Observatoire renvoie également à des enjeux liés aux dynamiques paysagères. Au-delà de la photo et du cadre, comment rendre cet outil beaucoup plus facile d'utilisation et accessible ?



Figure 1. Thierry Girard, site 131. OPP du Parc naturel régional des Vosges du Nord, 2012, 2019. ©Thierry Girard



Figure 2. Thierry Girard, site 18. OPP du Parc naturel régional des Vosges du Nord, 1997, 2004. ©Thierry Girard

Il faut pour cela sélectionner les enjeux pour lesquels l'accumulation d'images se révélera utile dès les premières reconductions (entre 5 et 10 ans). On peut par exemple confronter les conséquences des épisodes de sécheresse ou de canicule années après années. L'objectif étant d'ouvrir le regard sur les actions menées pour l'adaptation aux risques ou non. Serge Chaleil [2] évoque par exemple les conséquences de la sécheresse à travers la forêt du Livradois-Forez, où beaucoup d'arbres dépérissent à cause des conditions climatiques qui changent. Il exprime le paradoxe sur lequel, chaque année de nouvelles plantations d'épicéa sont plantées, sachant pertinemment que l'épicéa est une espèce qui ne s'adaptera pas à l'augmentation

du climat dans ces régions. L'objectif est donc de trouver d'autres essences d'arbres plus adaptées. Les photographies pourraient être le support de concertation autour de ces problématiques, et pourraient être un bon outil de suivi pour des expérimentations. Ce principe peut s'appliquer sur d'autres problématiques comme l'évolution de l'agriculture, la transformation des paysages, les ruptures de trames vertes (disparition de haies). Plus généralement, en se focalisant sur le maillage d'un territoire et son aspect paysager, il s'agit de dégager des enjeux plus pertinents en termes de politiques publiques, ou l'on peut agir rapidement sur leur évolution.

2 .De nouvelles orientations basées sur l'exploitation des séries photographiques

2.1. Reposer la question de la méthode

Le constat fait sur le terrain des Parc met en avant l'écart d'interprétation entre la méthode nationale, telle qu'elle est décrite dans les textes du Ministère et les pratiques et l'opérationnel mis en œuvre, avec leurs enjeux. La mise en œuvre de l'outil fait preuve d'une certaine rigidité et la méthode ne met pas assez en avant les utilisations possibles. Dans certains cas on observe alors des réticences face à l'efficacité de l'outil de la part des techniciens des parcs. La méthode nationale est pourtant appliquée dans au moins 30 % des parcs naturels régionaux (FPNRF, 2016, p35). De véritables outils doivent être définis au sein d'une nouvelle méthodologie. Une remise en question du cahier des charges devra être conduite en mettant la question de son opérationnalité au cœur de ses enjeux. L'essentiel du travail ne se trouve pas forcément dans la prise de vue. La définition d'un protocole présentant diverses méthodes d'exploitations présentent dans les parcs pourrait être une réponse à ce renouvellement. Il s'agirait de faire état des différentes méthodes qui ont fonctionné dans certains parcs pour mettre en place un guide méthodologique de référence. Ce guide serait contre une forme de rigidité, servirait

d'exemple adaptables aux territoires des parcs. Si les objectifs sont communs, la mise en application se doit d'être conforme aux caractéristiques de chaque territoire. On peut notamment citer le travail partenarial entre les acteurs locaux et le photographe de l'OPP du PNR des Vosges du Nord , le travail d'animation participatif de l'OPP du PNR de la Brenne, le support d'évolution des milieux de l'OPP du PNR du Golfe du Morbion ou encore le volet discussion et négociation avec les agriculteurs dans l'OPP du PNR du Pilat...

Au regard de l'ensemble des Observatoires existants dans les parcs, il semble très enrichissant de pouvoir constituer un réseau d'échange regroupant l'ensemble des démarches. On se rend compte que beaucoup de thématiques se retrouvent dans les territoires (fermeture des paysages,» enrichissement «des fonds de vallée, gestion des continuités écologiques, etc.). Ce regard croisé permettrait de faire un bilan sur l'ensemble des paysages français. À partir de rencontres régulières entre tous les Observatoires des Parcs, l'objectif serait d'enrichir, donner de l'importance aux démarches au niveau local pour susciter un regain d'intérêt au niveau national.

[2]: Serge Chaleil, *entretien téléphonique, Bordeaux le 05/10/2022*

2.2. L'OPP, un outil coordonné aux autres outils de connaissance et de suivi des paysages

À ce jour, il reste difficile pour l'OPP d'entretenir de lien avec les documents de connaissances et de planifications. De manière générale, bien que l'OPP dans certains PNR soient coordonnés à d'autres outils, il y a un faible croisement de l'Observatoire Photographique du Paysage avec ces différents supports. Pourtant l'intérêt serait qu'un lien puisse être établi entre les OPP et la planification opérationnelle (plan d'urbanisme, ScoT, plan de paysage, etc).

De manière locale, l'Observatoire en tant que représentation d'un territoire, pourrait être intégré dans les Atlas du paysage des régions. Il servirait d'accompagnement à la méthode d'identification et de qualification des paysages. Comme on l'a vu précédemment, un des enjeux pour les parcs est de pouvoir utiliser cette base de données dans l'ajustement et la révision des actions de la charte du parc. L'Observatoire permet d'avoir un regard rétrospectif pour raconter l'avenir des territoires. Son efficacité repose sur l'intégration de ces images à d'autres documents territoriaux pour agir sur la régularisation des aménagements.

Lors de la journée d'échanges et réflexions sur les pratiques et perspectives des OPP dans les Parcs naturels régionaux (FPNRF, 2016) le réseau des parcs a soulevé l'urgence d'agir politiquement sur la loi Biodiversité, afin que le terme Observatoire Photographique du Paysage y apparaisse. « En effet, cet outil s'avère optimal pour conduire une politique fine d'aménagement du territoire, à inclure dans les chartes de Parc, venir en articulation des ScoT, des PLUi, être présent dans les politiques agricoles et celles de la biodiversité. Il est essentiel que les Parcs naturels régionaux se dotent d'outils en mesure d'apporter des témoignages sur les actions conduites en matière d'aménagement du territoire. Tout parc, aspirant à conduire une politique d'aménagement, doit se doter de ce type de dispositif. » (A.Badrignans, 2016,

p82) La loi biodiversité de 2016 fait suite à la loi paysage de 1993. Elle inscrit une vision dynamique et renouvelée de la biodiversité dans le but de protéger et de valoriser le patrimoine naturel français. Reste à agir pour constituer une base de données plus appropriable par les acteurs du territoire. Il s'agit d'orienter les images vers une nouvelle forme d'écriture visuelle qui pourront porter le projet de ces nouvelles orientations.

2.3. Interpréter les photographies par les discours relatifs aux paysagistes

Extraire les dynamiques paysagères du contenu des photographies est une question de méthode. La mobilisation des outils du paysagiste permet d'argumenter et de créer un discours autour des photographies. Associé aux textes et au dessins, l'objectif est de dépasser les limites simples de l'exposition d'un contenu visuel. Une photographie prend sens dans un ensemble associé à un discours. En ce sens, légèrer ce corpus d'images est essentiel pour pouvoir exploiter au mieux les différentes dimensions de la photographie. En croisant les données à d'autres dispositifs, le paysagiste peut approfondir l'analyse des photos et surtout mettre les acteurs en situation de réagir et de s'exprimer.

Le dessin d'abord permet de mettre en comparaison les reconstructions photographiques de manière plus intuitives et compréhensibles. Par le biais du dessin schématique, il s'agit de faire ressortir les informations importantes des différentes photographies. Ce travail de hiérarchisation permet de mettre en lumière et de faire des choix sur les thématiques observées afin d'illustrer le mouvement des temporalités, des dynamiques paysagères. « Quand la photo ne fait aucune distinction entre les éléments contenus dans l'image et que le texte devient trop long et lourd pour restituer les résultats de l'interprétation, le dessin a cette capacité à hiérarchiser les informations et à les restituer de manière synthétique » (R.Bercovitz, 2020, p153). Associée à un travail de description, l'analyse

scientifique des corpus d'images devient alors possible.

Les enquêtes sur le terrain doivent venir compléter ces informations. Si ces photos sont le reflet d'un territoire, ce sont les personnes qui le vivent qui en parlent le mieux. L'objectif autour de ces outils est à la fois comprendre et identifier les dynamiques paysagères d'un territoire mais également maintenir une animation pérenne de l'outil. Le recueil de paroles habitantes permet également d'évaluer la réaction des personnes face à ces images pour faire valoir un processus d'adaptation des habitants aux changements radicaux de leur territoire. L'implication des regards croisés entre habitants, paysagistes, techniciens du parc et structures porteuses permet d'initier un nouveau suivi partagé et complet des territoires.



Figure 3. Intérieur de la fiche thématique « Se projeter : quel paysage rêvé ? » © SYCOPARC



Figure 4. Intérieur de la fiche thématique « Identifier : quels éléments composent le paysage ? » © SYCOPARC

B – Quelles propriétés de l'image pour l'Observatoire Photographique du Paysage

Une image n'est jamais neutre. Parler de représentation implique forcément une forme de déformation de la réalité. S'intéresser à sa valeur c'est savoir lire à travers l'image pour servir un propos. Dans cette partie il s'agira de replacer les différentes propriétés et valeurs de la photographie au service de la démarche des Observatoires Photographiques du Paysage. Quel rôle doit avoir le photographe ? Pour qui ces photographies sont-elles destinées ? Et de quelles manières font-elles passer des messages ?

1. Les photographies de l'Observatoire entre œuvre et document

1.1 Une nouvelle forme d'observation

Une photographie n'est pas la même suivant les contextes dans lesquels elle est observée. Une photo sera vue différemment quand il s'agira d'une exposition ou dans le cadre d'une réunion avec des acteurs du territoire. Chacune de ces situations suggère une utilisation différente de la photographie, mais dans les deux cas ces situations ne peuvent pas en garantir le sens. Le statut ambivalent de la photographie en fait la faiblesse comme la force de l'Observatoire. À la suite de notre recherche nous identifions deux aspects de l'Observatoire qui induisent des manières d'exploiter les séries photographiques et des publics visés différents. Il y a d'une part l'objectif opérationnel de la prise en compte des mutations paysagères pour proposer des adaptations aux scénarios d'évolution des paysages. Ici on tend à une forme d'objectivation des photographies pour l'utiliser à des fins politiques. Ces photographies sont destinées aux élus, aux techniciens du parc, à la recherche d'une matérialité dans les finalités du projet. D'autre part, l'accent est mis sur les missions des PNR de sensibilisation des élus et des habitants aux problématiques liées à la gestion du territoire. La photographie comme représentation du paysage est le support le plus à même d'illustrer les débats sur paysage. Par son esthétisme, elle évoque à la fois la dimension matérielle du paysage mais inclut les relations sensibles d'un regard culturel sur les territoires.

Sans opposer ces deux trajectoires il semblerait

que depuis le début des Observatoires, une tension règne entre projet photographique subjectif et objectivation du projet de territoire. « Le programme de l'Observatoire tente d'articuler la subjectivité individuelle à celle du photographe par exemple à la subjectivité collective. De plus, il souhaite faire de la subjectivité un moteur de connaissance et de réflexion, en étant pourtant tiraillé entre la mise en valeur de ces subjectivités et l'impératif d'objectivation, qu'oblige, croit-il, son projet de connaissance et son projet d'aménagement. » (F.Moquet, 2020 p583).

Le statut ambivalent de la photographie crée donc une forme de confusion pour les agents du parc, les élus et les habitants. Reprenons le sens même d'observer : « Examiner attentivement quelque chose, quelqu'un, afin de l'analyser, de comprendre, d'étudier. » (Définition Larousse). Cette définition induit une vision scientifique d'analyse et de compréhension. Cyril Marlin (2016) théorise une nouvelle manière d'observer dans laquelle l'acte d'observer devient un objet intermédiaire plutôt qu'une modalité du savoir (sans nier cette fonction bien évidemment). « on peut dire qu'observer n'est plus alors simplement observer mais un dispositif visuel agissant au sein duquel, par le biais de la question des paysages, les rapports de force présents sur un territoire peuvent s'agencer autrement dans l'optique d'une action. » (C.Marlin, 2016 p13). On se trouve alors dans ce cas dans une forme d'émancipation des formes d'observation, ou l'acte même

d'observer se voit attribuer d'autres formes. L'objectif pour les Observatoires est d'attribuer à l'image photographique des fonctions différentes au regard des situations du parc. D'illustration à modélisation schématique d'un objet, la maniabilité de l'objet photographique canalise la polysémie de l'image et fait ressortir une réflexion orientée sur le paysage.

1.2. L'art photographique dans les Observatoires Photographiques du Paysage

La réflexion autour de l'art photographique et la place de la dimension artistique dans l'OPP a toujours été une source de questionnements. Le discours institutionnel place le regard de l'artiste au centre du dispositif. Cependant les mises en œuvres sont le résultat de portées artistiques très différentes. On l'a vu la qualité esthétique de l'image apporte une plus-value dans le caractère mémoriel et culturel de l'Observatoire. Cependant quels rôles les photographies ont-elles à jouer réellement ?

Les différentes dimensions de la photographie sont au service des différents objectifs de l'Observatoire. L'appel à des artistes photographes pose la question du style photographique. Le style photographique correspond au travail d'auteur d'un photographe qui recherche dans sa prise de vue des lumières, des cadrages, des couleurs spécifiques permettant d'être identifié sur le marché de l'art. En 1990, au début des Observatoires, c'est le moment où il y a une ouverture de la photographie dans les galeries d'art. La valeur des clichés produits dépasse alors le documentaire, considérée désormais comme des objets d'art, des œuvres. En découle un problème d'articulation entre le marché de l'art qui interfère sur la valeur documentaire de ces photographies.

L'enjeu de l'Observatoire actuellement et le maintien de son opérationnalité. La valeur artistique de la photographie ne doit alors pas dépasser la valeur documentaire. Les photographes, par leur regard, doivent apporter une vision sensible et subjective d'un territoire

sans pour autant être dans la recherche d'une œuvre personnelle artistique.

Si l'OPP du Livradois- Forez représente une œuvre artistique d'une grande valeur, il est impacté par l'affecte émotionnel de l'auteur et ne permet pas une utilisation objective de l'outil. Un juste milieu doit être trouvé entre travail d'auteur et objectif documentaire pour l'exploitation des clichés. Le photographe par sa vision personnelle doit formaliser son expérience pour la transmettre. Il permet de remettre en question les connexions entre les acteurs locaux et leur environnement et de mettre en débat les aménagements de ces territoires. R. B s'exprime sur cette plus-value de regards croisés entre le photographe et des acteurs du PNR des Vosges du Nord . « Il propose un itinéraire très personnel, c'est son parcours artistique aussi qu'il déploie dans ces photos. C'est intéressant parce qu' ils nous proposent des choses qu' on ne voit pas forcément ou qu' on avait pas identifiées comme très importants. Il y a un quelque chose du regard de l'autre qui fait que ça s'enrichit. » [3]

[3] : Romy Baghdadi, entretien téléphonique, Bordeaux le 25/10/2022

2. Un nouveau tournant dans les perceptions des paysages

2.1. La photographie comme pratique du territoire

Il me semble important de mentionner à quel point l'évolution de la technique photographique a modifié notre manière de regarder le monde. Intégrant l'ensemble de représentations passées sa présence constante dans notre quotidien peut parfois rendre invisible cette évolution. L'enjeu repose sur l'accompagnement des photographes à saisir les enjeux du paysage. Des enjeux qui évoluent et qui doivent évoluer en même temps que les photographies. Ne pas se rendre compte de ce qui est important de montrer, s'est passer à côté d'une large bande de données que l'on peut mobiliser par la suite.

L'usage de l'OPP se déplace encore une fois, de même que le statut accordé aux images. Passant sans cesse d'œuvre à document, l'acte photographique devient une matière visuelle manipulable au service du projet de territoire. En effet, dans un contexte actuel où l'urgence est à l'action, les images doivent répondre à ce nouveaux besoin. La photographie fait état des lieux mais par son regard elle met également en mouvement les évolutions d'un paysage.

Dans la parution de la deuxième revue séquence paysage de l'Observatoire, Serge Chaleil (2000) évoque les discussions qu'il y a eut autour d'une image représentant un chemin qui se perd dans la pénombre « Cette image symbolique pour certains, d'une partie du territoire du Parc, peut annoncer l'abandon , l'absence de vie, image négative que l'on veut pas montrer , la fatalité : ou au contraire, avoir une connotation positive chez le forestier ; elle peut être révélatrice par la charge émotionnelle qu'elle apporte, un espoir de reconquête » (S.Chaleil, 2000, p 49). Dans cet exemple on se rend compte que les photographies reflètent tout autant des lieux que des états de pouvoir. Elle devient alors représentative d' un ensemble de questionnements regroupant les

récits d'expérience du photographe, du paysagiste, ou encore celui des représentants ministériels. Savoir manipuler ces récits par le biais de la photographie c'est agir pour la mise en œuvre d'un projet de territoire partagé.



Figure 5. Les Limagnes hautes, en Livradois entre Vernet-la-varenne et Sarpoil. 1997, 1998, 1999. Observatoire photographique du Livradois-Forez © Anne- Marie Filaire

2.2 La photographie comme support de pédagogie et de communication

La production d'images photographiques dans le cadre des Observatoires regroupe une pluralité d'acteurs autour des questions paysagères. Élus, photographes, techniciens du parc, habitants, chacun est plus ou moins impliqué dans les démarches selon l'orientation de l'OPP. Dans tous les cas, ces acteurs rendent possible la « production d'un regard public [...] Ainsi, ces Observatoires produisent un objet plastique inédit : la photographie est appréhendée comme un outil de révélation d'un paysage dont l'auteur est collectif » (J.Bonaccorsi et A.Jarrigeon, 2010, p 78). Cette pluralité de regards construit une réflexion transversale sur des questions d'évolution paysagère mais pas seulement. C'est tout une conscience du territoire qui s'anime en même temps que l'Observatoire. Avec la multiplication des Observatoires locaux, la dimension participative de la démarche s'affirme de plus en plus. Certains observatoires envisagent fréquemment des dispositifs citoyens participatifs ou contributifs. Si ces démarches ne font pas l'objet de ce mémoire, elles mettent en évidence les relations sensibles des habitants à leur territoire et au paysage. Cette participation ouvre une piste de recherche intéressante pour le renouvellement des Observatoires. Malgré ces nouvelles initiatives, on a pu constater lors de cette recherche que la démarche des OPP en tant que processus technique reste parfois méconnue par les acteurs locaux. Comment rendre la démarche des Observatoires compréhensible pour le plus grand nombre ? Comment préciser son rôle ?

À travers le développement de sites internet, de rapports, d'articles ou encore de revues spécialisées, les Observatoires Photographiques du Paysage devront mettre en place un réseau afin d'assurer une formation commune. L'enjeu repose sur la formation des regards vers une vision partagée du territoire français par la désacralisation de l'image photographique. Ce

réseau à destination d'abord des élus et acteurs du parc pourrait s'étendre au grand public pour valoriser et porter à connaissance la démarche aux plus grand nombre. Parce que la photographie est manipulable par tous, les images produites par l'Observatoire sont au service de la médiation du projet. En effet, dans une réalité autre que la simple communication, il s'agit de pouvoir faire accepter les changements ou les permanences des territoires aux populations et aux élus. En ce sens, les photographies deviennent un véritable outil médiatique. Permettant ainsi une mise en débat, elle ouvre le champ des discussions autour du paysage et de ses évolutions. Parce qu'elle intègre la dimension perceptive du sujet, la photographie se révèle auxiliaire de médiation, contribuant à ouvrir le champ de l'aménagement, opérationnel à la dimension sensible. Les Parcs naturels constituent en outre des territoires référents. Il s'agit avant tout d'adapter la démarche d'Observatoire aux capacités et aux initiatives locales pour construire un projet de territoire commun et opérationnel.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

CONCLUSION

Le panorama historique des Observatoires Photographiques des paysages a permis de saisir la longue tradition visuelle qui a conduit à l'ouverture des conditions iconographiques du paysage en aménagement. La mission DATAR rend compte de la photographie dans un corpus artistique national qui fait état des paysages dans les années 1980. Ancrage culturel et aménagiste, l'OPP voit le jour dans un contexte de crise des espaces dans lequel on cherche à représenter des territoires.

Les objectifs des OPP résident dans le suivi territorial des mutations paysagères, tout en gardant un objectif culturel vers une quête d'identité des territoires. Face aux constat de plus en plus alarmants sur le réchauffement climatique, on met en évidence l'urgence actuelle de repenser les outils de gestion et de planification territoriale, orientés vers une adaptation aux crises climatiques. Nous avons alors interrogé la manière dont l'outil pouvait participer au renouvellement de pensées en termes d'aménagement du territoire et de quelles manières l'OPP pourrait être intégré dans les processus de transition.

Les parcs naturels régionaux s'imposent comme des structures territoriales porteuses des missions de convergence. À la fois connectés aux enjeux locaux, aux habitants, les parcs traduisent également la gestion d'ordre national. Afin de suivre l'évolution de plus de 30 ans d'archives, nous avons suivi les démarches de deux Observatoires mis en place en 1990. L'OPP du PNR du Livradois-Forez et L'OPP du PNR des Vosges du Nord. À travers ces deux exemples nous avons tenté de comprendre les conditions d'efficacité de l'outil. L'esthétique photographique agit comme représentation singulière des temporalités des territoires. En prenant en compte la dimensions sensible pour saisir le territoire, la photographie associe culture visuelle aux questionnements institutionnel. C'est un véritable outils transversal et facilement manipulable pour parler de toutes les problématiques du paysage.

Nous avons émis l'hypothèse que L'Observatoire serait une mise en images des actes politiques du paysage et son rôle actif et participerait à la remise en question des orientations d'aménagements d'un territoire. Cependant on a pu

constater que L'Observatoire était souvent sources d'ambivalences entre ses différents acteurs. En conséquence, on observe généralement une baisse du temps consacré aux démarches. Un temps raccourci qui ne permet pas dans la plupart des cas une utilisation opérationnelle de l'outil dans l'analyse des clichés. L'enjeu repose sur les compétences des Observatoires à concilier technicité et sensibilité afin de garantir un usage efficace des données et faire de l'outil un nouveaux espaces d'observations.

Notre étude s'est alors penchée sur la manière de remobiliser l'OPP pour une meilleure implication dans les démarches des parcs naturels régionaux. En interrogeant la temporalité propre à l'outil, nous avons ouvert le questionnement pour des utilisations sur des temps plus courts selon les problématiques. La méthode et le cahier des charges de l'Observatoire doit être requestionné pour l'intégration et l'exploitation des séries photographique mis à profit dans un réseau commun à tout les Observatoire. Il a fallu revenir sur l'essence même de la photographie, en déceler ses statuts, ses interprétations pour comprendre à quel point l'Observatoire était source d'ambivalences. Les multiples propriétés de l'image, à la fois documentaire, artistique, pédagogique, réflexive ont accordé à l'Observatoire des dimensions d'archive mémorielle, l'OPP devient outil support d'actions territoriale puis agent de médiation d'un territoire.

Quelle que soit la visibilité sociale et politique de la démarche, une nouvelle orientation radicale reste désormais la priorité axée sur les préoccupations environnementales actuelles. De toutes les nouvelles formes d'exploitation du territoire, les énergies renouvelables sont parmi les plus polémiques. L'essor de la production électrique par photovoltaïque dans le milieu rural a largement impacté la qualité paysagère de certains territoires. On peut notamment ouvrir les pistes de recherche sur la mobilisation des photographies de l'Observatoire dans l'accompagnement d'une meilleure appréhension des projets futurs.

BIBLIOGRAPHIE

- BARTHES Roland. (1980). *La chambre claire. Note sur la photographie*. Editions de l'Étoile, Gallimard, Le Seuil, 200p
- BARON Nacima et LAJARGE Romain. (2016). *Les Parcs naturels régionaux, des territoires en expérience*, Nancy, Éditions Quae, 246p
- BERCOVITZ Rémi, GERMANAZ Christian, ABELA Caroline. (2020). *Capter le vent du changement. La photographie comme ressource documentaire d'une histoire des paysages des savanes de la côte sous le vent de La Réunion*, Revue française des méthodes visuelles, [en ligne], 4 | 2020, mis en ligne le 15 juin 2020. URL : <http://rfmv.msha.fr/numeros/4/articles/01-capter-le-vent-du-changement>
- BECKER Howard S. (2007), *Les photographies disent-elles la vérité ?*, Ethnologie française, 37, p. 33-42.
- BENJAMIN Walter. (1931). *Petite histoire de la photographie*, traduction de Lionel Duvoy, Paris, Allia, 2012
- BERQUE Augustin. (2008). *La pensée paysagère*, Bastia 2016, 125p.
- BERTHO Raphaële. (2014). *La Mission photographique de la DATAR. Nouvelles perspectives critiques*, Documentation Française, 181p
- BERTHO Raphaële. (2013). *La Mission photographique de la datar. Un laboratoire du paysage contemporain*, Paris, La Documentation française/datar, 184p.
- BERTHO Raphaële et POUSIN Frédéric. (2016). *L'Observatoire photographique du paysage du PNR des Vosges du Nord : de l'œuvre à l'action*, Projets de paysage [En ligne], mis en ligne le 31 décembre 2016, URL : <http://journals.openedition.org/paysage/7267>
- BONACCORSI Julia, JARRIGEON Anne.(2010). *La production d'un regard public : le cas des Observatoires photographiques du paysage*. In: Paysage et iconographie. Actes du 135e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, « Paysages », Neuchâtel. Paris : Editions du CTHS, 2013. pp. 71-86.
- BRIFFAUD Serge. (2000). *Enjeux et problèmes de la représentation du changement paysager* », dans « *Itinéraires croisés* », actes des rencontres de l'Observatoire photographique du paysage, les 24 et 25 septembre 1999 à Rochefort, ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement/ville de Rochefort/Région Poitou-Charentes.
- CGEDD, BACCAÏNI Brigitte, BRENTROP Serge et THIBAUT Jean-Pierre. (2022). *Rapport : Sensibilisation et formation des élus locaux à l'approche paysagère*, 134p.

- CHALEIL Serge. (2000). *Paysage de liberté*, in Mollie-Stefulesco Caroline, Quesney Daniel (Dir.), *Séquences Paysages, revue de l'Observatoire photographique du paysage*, Paris, Hazan/ministère de l'Environnement, p48-55.
- DAVASSE Bernard, HENRY Dominique et RODRIGUEZ Jean-François. (2016). *Retour au terrain !, Projets de paysage* [En ligne] URL : <http://journals.openedition.org/paysage/6462>
- DAVASSE Bernard (2016), *L'observation et les observatoires de paysage : quelles pratiques et quels dispositifs pour mettre en débat les relations entre les sociétés et leur environnement ?*, Projets de paysage, 15, [en ligne] http://www.projetsdepaysage.fr/dossier_thematique.
- DGALN/ DHUP. (2015). *Observatoires photographiques du paysage « locaux »*, recensement et typologie, 27p
- EHRMANN Sabine.(2016). *L'histoire muette*, Projets de paysage [En ligne], 15 | 2016, mis en ligne le 31 décembre 2016. URL : <http://journals.openedition.org/paysage/6547>
- Fédération des Grands Sites de France. (2016). *Les Observatoires photographiques du paysage dans le réseau des Grands Sites de France*, 120p.
- Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France. (2015) *Étude sur les observatoires photographiques du paysage dans les parcs naturels régionaux*, 96p.
- Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France.(2016) *La vie idéale de l'Observatoire Photographique du Paysage. Travaux et réflexions sur les pratiques et perspective des Observatoires Photographiques du Paysage dans les Parcs naturels régionaux*, 75p.
- GUITTET Caroline.(2016). *Pour une meilleure intégration des Observatoires Photographiques du Paysage dans la gouvernance territoriale* (exemple de la région Bretagne), Thèse de doctorat en géographie, Université Rennes, 729p.
- GIRARD Thierry et BAGHDADI Romy. (2016), *L'OPP des Vosges du Nord : Travail partenarial entre structure porteuse et photographe, et gestion de l'itinéraire*. In MEEM, «Transformations, journée d'échanges relative aux 25 ans de la démarche «Observatoire Photographique du Paysage » (opp), Paris, p15-24.
- LAJARGE Romain (2022). *Convergences des transitions, quels enjeux pour les Parcs (dès) demain ?*, Note du conseil d'orientation recherche et prospective de la Fédération des Parcs, p4.
- LATOUR Bruno (1985). *Les "vues" de l'esprit. Une introduction à l'anthropologie des sciences et des techniques*, Culture technique, 14, p. 5-29.
- LUGINBÜHL Yves.(1994). *Méthode pour des atlas de paysages: identification et qualification*, La Défense, Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme, 75p.

- MARLIN Cyrille. (2016). *Ce qu'observer veut dire*, Projets de paysage [En ligne], 15 | 2016, mis en ligne le 31 décembre 2016, URL : <http://journals.openedition.org/paysage/7042>
- MEEDAT. (2008) *Itinéraires photographiques. Méthode de l'Observatoire photographique du paysage*, Paris, 74p.
- MEEM. (2016). *Transformations, journée d'échanges relative aux 25 ans de la démarche «Observatoire Photographique du Paysage (opp)*, Paris, 66p.
- Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, Plateforme extranet opp : <http://extranet.observatoires-photographiques-paysages.din.developpementdurable.gouv.fr> Utilisateur: opp ; mot de passe : extr@opp
- MOCQUET Frédérique. (2018). *De l'image commanditée au projet photographique. Les espaces de l'art dans les observatoires du paysage* , in Focales, revue du laboratoire Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherche sur l'Expressions Contemporaines (cierec), Université de Saint-Étienne.
- MOCQUET Frédérique (2016). *L'Observatoire photographique national du paysage : archive rétrospective et prospective des territoires*, Livraisons d'histoire de l'architecture, 31, p. 51-64
- MOCQUET Frédérique. (2021). *Observatoire. Un itinéraire subjectif dans les épaisseurs des paysages du LivradoisForez* , Focales n° 5: Le Paysage Temps photographié, mis à jour le 13/07/2021. URL: <https://focales.univ-st-etienne.fr/index.php?id=294>
- MOCQUET Frédérique. (2020). *La représentation du territoire en projet. Une histoire de l'Observatoire Photographique du Paysage*. Thèse de doctorat en architecture. Université Paris-Est, École Doctorale Ville, Transports et Territoires. P826.
- MOCQUET Frédérique. (2019). *Montagnes en chantier: la photographie comme agent de fabrique territoriale*, in Photographier le chantier. Transformation, inachèvement, altération, désordre, Paris, Hermann, pp.235-250
- MOLES A braham (1981). *L'image, communication fonctionnelle*, Paris,Casterman
- MOLLIE-STEFULESCO Caroline, QUESNEY Daniel (Dir.). (1997). *Séquences Paysages, revue de l'Observatoire photographique du paysage*. Textes de J. CABANEL, B. LATARJET, A. RICHERT, V. RISTELHUEBER, F. LETOURNEUX, et al, Paris, Arp Éditions/ministère de l'Environnement, 112p
- MOLLIE-STEFULESCO Caroline, QUESNEY Daniel (Dir.).(2000). *Séquences Paysages, revue de l'Observatoire photographique du paysage*. Textes de S. CHALEIL, L. LEBART, J. VILET, et al, Paris, Hazan/ ministère de l'Environnement, 112p

- MULLER Muller, *Curiosités de l'observation photographique*, Projets de paysage [En ligne], 15 | 2016, mis en ligne le 31 décembre 2016, consulté le 13 juin 2020. URL : <http://journals.openedition.org/paysage/7241>

- Photothèque terra, ministère de la Transition écologique et solidaire <https://terra.developpement-durable.gouv.fr>

- POIVERT Michel. (2004). *Restaurer la montagne, photographies des Eaux et Forêts du XIXe siècle*, cat. exp., textes de B. Coutancier, G. Brugnot et Y. Cassayre, L. Lebart, et al, Musée Arlaten, Somogy, Paris, 188 p

- ROGER Alain. (1997). *Court traité du paysage*, Paris, Folio essais, Gallimard, 2017, 256p.

- ROSENBLUM Naomi. (1997). *Une histoire mondiale de la photographie*. Préface d'Anne Cartier-Bresson 1984, 1989, 1996 Cross River Press, Ltd. Traduction 1992 Éditions Abbeville, Paris. Traduit de l'Anglais par Paul Alexandre, Dominique Férault, Jean Pêcheux, Sabine Porte.

- ROUILLÉ André. (2005). *La photographie, entre document et art contemporain*, Paris, Folio essais, Gallimard, 704p.

- SONTAG Susan. (1979), *Sur la photographie*. Editions du Seuil, Traduit de l'anglais par Philippe Blanchard. Editions Christian Bourgois. 2008

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ANNEXES

01- Listes des Observatoires Photographique National du Paysage en 1997. Source: Obseravtoire-mode-d'emploi in MOL-LIE-STEFULESCO Caroline, QUESNEY Daniel (Dir.), Séquences Paysages, revue de l'Observatoire photographique du paysage, Paris, Arp Éditions/ ministère de l'Environnement, 1997, page 111.

02- Extrait de la liste des Observatoires Photographiques du paysage en 2015. Source : Le portail des observatoires photographiques du paysage. Fiche des OPP. : <http://extranet.observatoires-photographiques-paysages.din.developpement-durable.gouv.fr/liste-des-observatoires-photographiques-du-paysage-a8.html>

03- Extrait du carnet de route de Anne-Marie Filaire.
Source : Itinéraire n°12 : «Parc naturel du Livradois-Forez, in MEEDAT, Itinéraires photographiques. Méthode de l'Observatoire photographique du paysage, Paris, 2008, page 38.



Les itinéraires contemporains d'Observation

Depuis 1992, quatorze itinéraires contemporains ont été mis en place. L'objectif est d'assurer une représentation des problématiques d'évolution du paysage couvrant le territoire français, ce qui pourrait représenter trente à quarante itinéraires d'ici dix ans.

L'Hérault, des Causses à la Méditerranée, 1992
photographe : Raymond Depardon
partenaire local : DIREN Languedoc-Roussillon
reprises de vue : CAUE de l'Hérault, Frédéric Hébraud
problématiques : garrigues, terrasses, vignobles, infrastructures routières, littoral, centres et abords de bourgs.

Le plateau de l'Arbois, 1993
photographe : Alain Ceccaroli
partenaire local : DIREN Provence-Alpes-Côte d'Azur
reprises de vue : DIREN Provence-Alpes-Côte d'Azur, Jean-Paul Bouillou et Alain Ceccaroli
problématiques : zone de garrigue et de forêt entre Marseille et Aix-en-Provence sur laquelle planent d'importants projets de développement, évolution du milieu naturel, infrastructures.

Le parc du Pilat, 1993
photographe : Sophie Ristelhueber
partenaire local : parc naturel régional du Pilat
reprises de vue : parc naturel régional du Pilat, Michel Fropier
problématiques : déprise agricole, enrésinements, abandon des terres, infrastructures, abords de villes et de bourgs, accueil pour les loisirs et la détente.

Les infrastructures du Nord-Pas-de-Calais, 1993
photographe : Dominique Auerbacher
partenaire local : Espace naturel régional

reprises de vue : Samuel Dhote
problématiques : grandes infrastructures, autoroute et TGV, zones d'activités, centres commerciaux, agriculture interstitielle, paysages caractéristiques des abords d'une grande agglomération.

Les environs de Valence, 1994
photographe : Gérard Dufresne
partenaire local : DDE de la Drôme, ville de Valence
reprises de vue : Mémoire de la Drôme, Nadine Jouvot
problématiques : implantation d'une gare TGV, développement industriel et urbain dans une région consacrée à la culture intensive de fruitiers.

Le canton de Saint-Benoit-du-Sault (Indre), 1994
photographe : John Davies
partenaire local : commune de Saint-Benoit-du-Sault
problématiques : déprise agricole, abandon de l'agriculture, friches, passage d'une autoroute, évolution des bourgs et villages.

Les Côtes-d'Armor, 1995
photographe : Thibaut Cuisset
partenaire local : CAUE des Côtes-d'Armor
problématiques : élevage industriel ainsi que déprise agricole, évolution du bocage, développement des paysages littoraux et suivi des mesures de protection.

Les Hauts-de-Seine, 1995
photographe : Jean-Marc Tingaud
partenaire local : CAUE des Hauts-de-Seine
problématiques : infrastructures, berges de la Seine, ensembles pavillonnaires, grands ensembles, centres-villes anciens, zones industrielles, portes de la capitale.

La commune de Montreuil, 1996
photographes : Anne Favret et Patrick Manez
partenaire local : ville de Montreuil
problématiques : identité présente et future d'une commune de banlieue, espaces publics urbains, grands travaux de réhabilitation, grands ensembles, quartiers pavillonnaires, horticulture résiduelle.

Les vallées des Duyes et de la Bléone (Alpes-de-Haute-Provence), 1997

photographe : Gilbert Fastenaekens
partenaire local : communauté de communes des Duyes et Bléone
problématiques : évolution de différents types de paysages méditerranéens depuis la zone de l'olivier jusqu'à la haute montagne dans un ensemble de communes particulièrement dynamiques.

Le parc naturel régional des Vosges-du-Nord, 1997

photographe : Thierry Girard
partenaire local : parc naturel régional des Vosges-du-Nord
problématiques : identité du parc, urbanisation des franges, gestion des massifs forestiers, infrastructures, tourisme vert.

Le parc naturel régional du Livradois-Forez, 1997

photographe : Anne-Marie Filaire
partenaire local : parc naturel régional du Livradois-Forez
problématiques : déprise agricole, gestion de la forêt privée, transformation de l'habitat, tourisme vert, gestion des sites naturels remarquables.

Le parc naturel régional de la Haute-Vallée de Chevreuse, 1997

photographe : Gérard Dalla Santa
partenaire local : parc naturel régional de la Haute-vallée de Chevreuse
problématiques : mutation d'un espace rural vers un parc résidentiel, fermeture des fonds de vallées, sites remarquables, réseau routier, avenir des exploitations agricoles, des domaines et des châteaux.

Le parc naturel régional de la Forêt d'Orient, 1997

photographe : Jacques Vilet
partenaire local : parc naturel régional de la Forêt d'Orient
problématiques : infrastructures touristiques, gestion des domaines boisés, évolution des villages, tourisme vert.

02 - Extrait de la liste des Observatoires Photographiques du paysage en 2015

Le portail des observatoires photographiques du paysage

Liste des observatoires photographiques du paysage

publié le 24 novembre 2015 (modifié le 20 octobre 2017)

Cette liste est issue d'un recensement des OPP effectué entre juillet et octobre 2015.

Vous pouvez utiliser la rubrique "contact" pour nous signaler un changement ou une omission.

Itinéraires de l'OPNP

Nom de l'OPP	Région	+ d'infos	Structure Porteuse
Parc Naturel Régional du Pilat (n°1)	Rhône-Alpes	Fiche	PNR du Pilat
Département de l'Hérault (n°2)	Languedoc-Roussillon	Fiche	CAUE de l'Hérault
Plateau de l'Arbois (n°3)	Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Fiche	DREAL PACA
Région Nord-Pas de Calais (n°4)	Nord-Pas de Calais	Fiche	DREAL Nord - Pas de Calais
Côtes d'Armor (n°5)	Bretagne	Fiche	DREAL Bretagne ; CAUE des Côtes d'Armor
Canton de Saint-Benoît-du-Sault (n°6)	Centre	Fiche	DREAL Centre-VAL DE LOIRE
Environs de Valence (n°7)	Rhône-Alpes	Fiche	Mairie de Valence
Hauts de Seine (n°8)	Ile-de-France	Fiche	DRIEE Ile de France
Ville de Montreuil (n°9)	Ile-de-France	Fiche	DRIEE Ile de France
Vallées des Duyes et de la Bléone (n°10)	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Fiche	
Parc Naturel Régional des Vosges du Nord (n°11)	Lorraine ; Alsace	Fiche	DREAL Alsace
Parc Naturel Régional du Livradois-Forez (n°12)	Auvergne	Fiche	PNR du Livradois - Forez
Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse (n°13)	Ile de France	Fiche	PNR de la Haute vallée de Chevreuse
Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient (n°14)	Champagne-Ardennes	Fiche	PNR de la Forêt d'Orient
Friches industrielles de Lorraine (n°15)	Lorraine	Fiche	Etablissement Public Foncier de Lorraine
Parc Naturel Régional d'Armorique (n°16)	Bretagne	Fiche	PNR d'Armorique
Picardie Maritime (n°17)	Picardie	Fiche	DREAL Picardie
Banlieue de Paris (n°18)	Ile-de-France	Fiche	DRIEE Ile de France
Ile de la Réunion (n°19)	La Réunion	Fiche	DEAL Réunion
Martinique (n°20)	Martinique	Fiche	DEAL Martinique

Parcs naturels régionaux

Nom de l'OPP	Region	+ d'infos	Structure Porteuse
Parc Naturel Régional du Pilat (n°1)	Rhône-Alpes	Fiche	PNR du Pilat
Parc Naturel Régional des Vosges du Nord (n°11)	Lorraine ; Alsace	Fiche	DREAL Alsace
Parc Naturel Régional du Livradois-Forez (n°12)	Auvergne	Fiche	PNR du Livradois - Forez
Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse (n°13)	Ile de France	Fiche	PNR de la Haute vallée de Chevreuse
Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient (n°14)	Champagne-Ardennes	Fiche	PNR de la Forêt d'Orient
Parc Naturel Régional d'Armorique (n°16)	Bretagne	Fiche	PNR d'Armorique
Parc Naturel Régional des Alpilles	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Fiche	PNR des Alpilles
Parc naturel régional des Ballons des Vosges	Alsace ; Franche-Comté, Lorraine	Fiche	PNR des Ballons des Vosges
Parc Naturel Régional du Morvan	Bourgogne	Fiche	PNR du Morvan
Golfe du Morbihan	Bretagne	Fiche	PNR du Golfe du Morbihan
Parc Naturel Régional de la Brenne	Centre	Fiche	PNR de la Brenne
Parc naturel régional de la montagne de Reims	Champagne-Ardennes	Fiche	PNR de la Montagne de Reims
Parc Naturel Régional du Vexin Français	Ile-de-France	Fiche	PNR du Vexin français
Parc Naturel Régional du Gâtinais français	Ile de France	Fiche	PNR du Gâtinais français
Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée	Languedoc-Roussillon	Fiche	PNR de la Narbonnaise en Méditerranée
Parc Naturel Régional des Pyrénées catalanes	Languedoc-Roussillon	Fiche	PNR des Pyrénées catalanes
Parc transfrontalier du Hénaut / Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut	Nord-Pas de Calais	Fiche	Parc naturel transfrontalier du Hainaut (PNTH)
Parc Naturel Régional du Verdon	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Fiche	
Parc Naturel Régional du Luberon	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Fiche	PNR du Luberon
Parc Naturel Régional de Camargue	Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Languedoc-Roussillon	Fiche	PNR de Camargue
Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	Rhône-Alpes	Fiche	PNR des Monts d'Ardèche
Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale	Nord-Pas de Calais	Fiche	PNR des Caps et Marais d'Opale
Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne	Aquitaine	Fiche	PNR des Landes de Gascogne
Parc Naturel Régional des Ardennes	Champagne-Ardenne	Fiche	PNR des Ardennes
Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin	Basse Normandie	Fiche	PNR des Marais du Cotentin et du Bessin
Parc Naturel Régional des Pyrénées ariégeoises	Midi-Pyrénées	Fiche	PNR des Pyrénées ariégeoises

Grands Sites (y compris projets)

Nom de l'OPP	Region	+ d'infos	Structure Porteuse
--------------	--------	-----------	--------------------

extranet.observatoires-photographiques-paysages.din.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=article_print&id_article=8

1/4

03 - Extrait du carnet de route de Anne-Marie Filaire

ITINERAIRE N° 12 : « Parc naturel régional du Livradois – Forez »

Partenaire : Parc naturel régional du Livradois - Forez.

Photographe initial et re-photographies : Anne - Marie FILAIRE.

Cet itinéraire a été mis en place en 1997.



12 0001 01 – avril 1997 - Anne – Marie FILAIRE



La prise de vue

SITE		Date	N° point de vue	Photographe			
Livradois - Forez D999		09/04/97	12 0001	AM FILAIRE			
Appareil	PENTAX 6 x 7	<p style="text-align: center;">Croquis</p>					
Focale	90 mm						
Hauteur	1 m 58						
Orientation							
Heure	10 h 40						
Voie	D 999						
Commune limitrophe	Vernet la Varenne						
Référence carte	IGN 4 2633 - 0						
Observations : marquage, repérage, mesures							
<i>le trépied est sur le bitume sur le bord de la chaussée bornage au sol</i>							
Observations de tirage :							
Date des re-photographies	avril 1997	avril 1998	avril 1999	avril 2001			
	avril 2002	avril 2003	avril 2004	avril 2005			
	avril 2007						

Carnet de route du point de vue 12 0001 - VERNET LA VARENNE – D999

RÉSUMÉ

Ce mémoire propose une réflexion autour des Observatoires Photographiques des Paysages. Nous avons questionné la mission originelle ambitieuse de l'OPP pour interroger la production photographique du paysage, entre réalisation documentaire, recherche esthétique et politique d'aménagement du territoire. Par une approche analytique et descriptive de deux Observatoires de Parcs Naturels Régionaux, celui des Vosges du Nord et celui du Livradois-Forez, nous avons porté une réflexion prospective de l'Observatoire dans les démarches des parcs. À travers la compréhension et l'analyse des propriétés photographiques nous avons porté un discours transversal sur la méthodologie de production, les finalités d'exploitation et de valorisation des photographies de l'Observatoire. La façon dont le territoire est saisi, représenté, et transformé reflète tout autant un état des lieux qu'un état de pouvoir. L'objectif est d'ouvrir des pistes de réflexion pour le renouvellement des méthodes de l'Observatoire dans une vision opérationnelle et commune sur les paysages.

Mots clés : Observatoire Photographique du Paysage – photographie – représentation des territoires - évolution des paysages – parcs naturels régionaux- méthodologie

This thesis proposes a reflection on photographic landscape observatories. We have questioned their original ambitious mission in order to examine the photographic production of the landscape, between documentary realization, aesthetic research and land use policy. Through an analytical and descriptive approach of two Observatories of Regional Natural Parks, the one of the Northern Vosges and the one of Livradois-Forez, we have brought a prospective reflection of the Observatory in the approaches of the parks. Through the comprehension and the analysis of the photographic properties we have carried a transversal speech on the methodology of production, the finalities of exploitation and valorization of the photographs of the Observatory. The way in which the territory is captured, represented, and transformed reflects as much a state of the place as a state of power. The objective is to open up avenues of reflection for the renewal of the Observatory's methods in an operational and common vision of landscapes.

Keywords : Photographic landscape Observatories Photographique - photography - territorial representation- evolution of landscapes- regional natural parks- methodology
